ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 4 *New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* **25 janvier - 1er février 2023**

LE DÉPLOIEMENT DE LA FORCE SPÉCIALE INTERNATIONALE EST-IL PRÊT ?

Il semble que l'Equateur ait répondu à l'appel...

Biden se frotte les mains de satisfaction...

Par Nènè Wiseman

Si les bavardages diplomatiques, qui se font en privé, se confirment, le dernier rapport de la cheffe du BINUH, sur l'état de l'insécurité en Haïti, par devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, pourrait être le dernier. Les négociations menées, dans la plus grande discrétion, autour des pays voulant se porter volontaires pour l'envoi de troupes, à part celui, qui a accepté de prendre le leadership de cette force d'intervention, semblent avoir abouti. Les Américains ont fait, tant et si bien, qu'ils ont fini par trouver «*un preneur pour le job* ».

Selon des informations hautement confidentielles faisant le tour de certains couloirs diplomatiques, à Washington, Port-au-Prince et Ottawa, l'Équateur aurait accepté la proposition de Washington pour qu'il mène la force militaire internationale spéciale, qui aura la responsabilité d'œuvrer avec la Police nationale d'Haïti pour mettre les bandits armés hors d'État de nuire. Dans

Suite en page 15

SCANDALE AU NOUVELLISTE, JOURNAL PLUS QUE CENTENAIRE D'HAÏTI

Lemoine Bonneau, éditorialiste, acculé à démissionner

L'ambassadeur du Canada en Haïti Sébastien Carrière, au milieu d'un scandale de la presse.

Lemoine Bonneau qutte Le Nouvelliste, après plus de ving ans de service.

Par Léo Joseph

Mon attention a été attirée par un texte diffusé sur les réseaux so ciaux, précisément sur Whats App, sous le titre « *Lemoine Bon neau révoqué par Frantz Du val*». Je me suis immédiatement donné pour tâche de tirer le vrai du faux. Car, journaliste (directeur d'opinion), et directeur ad ministratif, à la fois, je me sens directement concerné, surtout ayant fait l'expérience de ces deux fonctions. Au bout du

Suite en page 2

LE RÉGIME DE TERREUR DES GANGS ARMÉS S'INTENSIFIE

Assassinats et kidnappings en hausse, des policiers pris pour cibles

Au moins quatre enlèvements par jour...

Par Léo Joseph

Il semble que les gangs armés, dont on craignait une mobilisation générale, en vue de s'emparer du pouvoir, aient décrété l'heure venue pour une telle opération. Les attaques qu'ils ont dirigées sur des policiers ayant tué plusieurs à la fois, s'inscrit

Suite en page 14

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE PLUS EN PLUS EMPÊTRÉE EN HAÏTI

L'intervention d'une force spéciale étrangère toujours hypothéquée

Des voix autorisées s'élèvent pour exposer les failles du projet...

Bob RaeJ3, ambassadeur du Canada à l'ONU

Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Par Léo Joseph

Les pays impliqués dans la recherche de conditions pour assurer le déploiement d'une force militaire internationale spéciale, pour aider Haïti à neutraliser les gangs armés, tel que sollicité par le Premier ministre de facto, ne parlent plus d'une seule voix. Quant au secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, celui par qui était pas-

Suite en page 3

HAPPENINGS!

Barbados called upon to take the lead on "A Marshall Plan for Haiti"

De facto Prime Minister Ariel Henry.

By Raymond A. Joseph

The headline of the daily *Barbados Today,* January 18, is a plea to save Haiti from its current abject situation: **"A CARICOM Marshall Plan for Haiti, Barbados must take the lead."**

The disappearance, on January 9, of the last vestige of democracy in Haiti, that is the mandate of the last 10 senators of the 30-member body, alarmed Haitians as well as its neighbors

Continued on page 7

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 2

SCANDALE AU NOUVELLISTE, JOURNAL PLUS QUE CENTENAIRE D'HAÏTI

Lemoine Bonneau, éditorialiste, acculé à démissionner

Suite de la page 1

compte, je me sens soulagé, après l'analyse du dossier, de constater que le rédacteur en chef du *Nouvelliste*, Frantz Duval, n'a pas révoqué M. Bonneau, tel qu'allégué. Je m'en réjouis ! Mais le cas est extrêmement grave, car confirmant l'idée que la presse haïtienne ne peut se féliciter d'être libre.

En effet, un appel adressé au rédacteur en chef du plus ancien quotidien haïtien m'a permis de me renseigner objectivement. Répondant à ma question, M. Duval m'a déclaré : « *Non, je n'ai pas révoqué M. Bonneau !* »

Mais, il est un fait certain : le secrétaire de Rédaction et éditorialiste, désormais « *ci-devant* », ne fait plus partie du personnel de *Le Nouvelliste*, car ayant été acculé à quitter le quotidien où il a milité depuis plus de deux décennies. Aussi ceux qui auraient la velléité d'accuser Frantz Duval de l'avoir mis à la porte se trompent-ils lamentablement. En tout cas, quoiqu'on puisse dire et faire, cela constitue un scandale, qui n'aurait pas dû éclater à mon quotidien de prédilection et impliquant des ouvriers de la presse que j'admire à distance. Pour ma part, je souhaite que soit trouvée une solution permettant de retourner à la situation ante.

Le dossier en résumé

Dans le cadre de l'achat d'armes et d'équipements militaires, au Canada, par le régime d'Ariel Henry, Lemoine Bonneau avait décidé d'intervenir, suite à des interventions, à des radios haïtiennes, de l'ambassadeur du Canada, Sébastien Carrière confirmant le cheminement normal de la commande. Après avoir constaté un retard de plusieurs mois, dans la livraison du matériel, M. Bonneau a jugé opportun de dénoncer cet état de fait, s'en prenant aux décideurs canadiens ne s'étant pas empressé de faire honneur à la commande haïtienne, alors que d'autres pays demandeurs de telle aide, comme l'Ukraine et des États africains bénéficient de la célérité des États pourvoyeurs d'armes. Essuyant un premier refus d'hospitalité au journal dont il fait partie, à son article critiquant le Canda, Lemoine Bonneau a décidé de déballer le dossier à la radio.

Max Chauvet, le patron du Nouvelliste.

Lors d'une interview téléphonique avec lui, M. Bonneau a précisé que la situation s'est corsée, voire arrivée au point de rupture après un autre article, également repoussé par la Rédaction du *Nouvelliste*, dans lequel l'ancien éditorialiste de notre quotidien s'en est pris à des revirements de l'ambassadeur Carrière, par rapport à la livraison, à une date opportune, de blindés. Encore une fois, il s'est réfugié à la radio pour dénoncer, encore une fois, ce qui commençait à prendre l'allure de tergiversations du diplomate. Aussi a-t-il qualifié ce dernier de « *menteur* ».

Les dirigeants du journal ont trouvé osée la dernière intervention de M. Bonneau, sans doute la prenant pour irrévérencieuse, à l'égard de l'ambassadeur canadien. Dans cette optique, il s'est vu demander de présenter « *des excuses* » à M. Carrière.

Trouvant cette demande mal venue, en sus d'être humiliante, ou encore contraire au fonctionnement d'une presse indépendante, Lemoine Bonneau a réagi en par adressant sa lettre de démission à Max Chauvet, directeur administratif du *Nouvelliste*, qui s'est empressé de répondre par lettre à celui-là acceptant sa décision. Voilà, Bonneau out ! Un coup terrible est assené à la liberté de la presse !

Frantz Duval, rédacteur en chef du Nouvelliste.

Il est donc à souhaiter que la dernière cartouche n'ait pas encore été tirée dans cette affaire. Car il y a fort à parier que les critiques, même isolées et silencieuses, ne seront pas tendres envers notre *Nouvelliste*.

À Haïti-Observateur le droit d'expression (plume ou gueule) n'est pas négociable !

De toute évidence, cette situation impliquant une entité gouvernementale étrangère ne doit pas être prise à la légère. Non seulement elle expose la faiblesse de la presse haïtienne, par rapport aux décideurs politiques et diplomatiques, nationaux et internationaux, il met en évidence l'hypocrisie de certains pays se faisant passer pour bastions de la liberté de presse. Étant la cause de ce scandale, au *Nouvelliste*, l'ambassadeur Carrière aurait dû intervenir pour éviter la consommation de la démission de Bonneau, sinon produire la demande de rejeter sa lettre de démission. Faut-il donc lui rappeler que, dans son pays, personne n'oserait demander à ce qu'un journaliste fasse des excuses, sous peine d'être banni de *La Presse* ou de *Le Devoir*, pour avoir critiqué une autorité gouvernementale, judiciaire, parlementaire ou policière ?

Dans le cas qui nous concerne, si M. Carrière se trouvait au Canada, il aurait sollicité du journal auquel est lié le journaliste reproché un droit de réponse, afin de présenter sa version personnelle sur le dossier en question.

Suite en page 3

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 3

LE COIN DE L'HISTOIRE

36, rue del'Enterrement…

Par Charles Dupuy

L'histoire que je vais vous raconter s'est déroulée au mois de mai 1968. C'était à l'époque où la dictature duvaliériste exerçait sa répression de la manière la plus brutale sur la population, tout particulièrement contre les communistes ou prétendus tels.

C'est dans ce contexte politique mouvementé que j'ai été moi-même arrêté un soir et mis au secret dans une cellule de la prison civile du Cap. J'apprendrai, plus tard, qu'on n'avait pas grand-chose à me reprocher, sinon que l'on avait trouvé sur un militant communiste un petit carnet de notes où se trouvait inscrit mon nom accompagné du commentaire suivant : « *Parle bien, peut soulever le peuple !* ». Jamais de toute ma vie un éloge ne m'aura fait autant de tort que celui-là. Bref, me voilà donc derrière les barreaux avec mes compagnons d'infortune qui venaient d'un peu partout au pays, de Jacmel, des Cayes, de Port-au-Prince, etc. Quant à mon voisin de cellule, il était originaire du Plateau Central, du Bas-Plateau plus exactement.

Quand on en vint à échanger des confidences, lui et moi, il m'expliqua qu'avant d'aboutir dans cette cellule de prison, il menait une bonne vie à Port-au-Prince, qu'il avait un emploi dans l'administration, une petite voiture achetée d'occasion, en plus d'être heureusement marié et père d'un bébé, d'un petit garçon. Ses malheurs auront commencé le jour où il est allé consulter un sorcier vaudou, un bocor, qui lui apprendra que les loas, les dieux protecteurs, étaient fort courroucés contre lui parce qu'ils l'avaient comblé de tous ses vœux alors que lui, au lieu de les remercier, se comportait en oublieux et en ingrat.

Le bocor lui recommanda donc de retourner dans le village de ses ancêtres afin de faire les sacrifices propitiatoires nécessaires, rendre grâce aux loas et se préserver ainsi du mauvais sort dont ces dieux jaloux pourraient l'accabler. Arrivé dans la petite bourgade proche de la frontière, où il était né, les miliciens prirent le visiteur, inconnu qu'il était, pour un rebelle, un « *camoquin* », le mirent promptement aux arrêts, le firent passer d'une prison à l'autre, avant qu'il n'aboutisse dans cette cellule où il croupissait depuis plus d'un an.

Quand je lui demandai si sa femme était au courant de ses déboires, il me répondit probablement que non et cela pour la bonne raison qu'il avait annoncé à cette dernière qu'il partait en voyage sans lui donner plus de précisions. Je lui promis alors de la mettre au fait de ses mésaventures advenant toutefois que j'aie la bonne fortune de quitter la prison avant lui. « *Dupuy, j'ai fait un rêve et tu vas bientôt sortir d'ici*», me répondit-il. Il avait raison. Le lendemain, j'étais libéré par le commandant du département, le major Prosper Maura, celui-là même dont, quelques jours plus tard, on retrouvera le cadavre horriblement mutilé par les rebelles qui avaient débarqué à l'aéroport du Cap, le 20 mai 1968.

Quand, quelque temps après, je me rendis à Port-au-Prince, me souvenant de ma promesse, je remontai la rue de l'Enterrement, à la recherche du fameux numéro 36. Je me trouvais alors en compagnie d'un ami et nous avons marché un bon moment avant de nous arrêter devant la fameuse adresse.

Je trouvai là une femme assise sur sa galerie avec un enfant d'environ deux ans et qui conversait avec une jeune fille assise juste à côté d'elle. Après les salutations d'usage, je lui demandai si elle connaissait mon compagnon de prison dont je lui donnai le nom. Elle me répondit que oui, que c'était son mari et qu'il était en voyage. Elle resta silencieuse, m'examina, intriguée, pendant un court instant, avant d'ouvrir de grands yeux inquiets et me demander: « *Il est en prison ?* ». *Je lui répondis que oui, en effet, il était détenu à la prison du Cap. Elle voulut alors savoir comment il allait*, s'il avait maigri, s'il était malade ?

Pendant que je répondais à ses questions, la jeune fille se leva discrètement pour se glisser à l'intérieur de la maison. Au même moment, mon ami arrêta un taxi dans lequel il me poussa précipitamment. Quand je lui demandai pourquoi il avait si abruptement mis fin à la rencontre, il me répondit qu'il craignait que, sous le choc de l'émotion, la femme n'ameute le quartier en poussant des cris de détresse, et cela c'était sans compter qu'il n'avait pas du tout aimé l'attitude, plutôt équivoque, de la demoiselle qui avait décampé sur la pointe des pieds.

Quelques semaines plus tard, je montais à bord d'un avion et quittais le pays. En survolant l'océan, je ne pus m'empêcher de penser au funeste destin de mon compagnon de la prison civile du Cap, à la détresse de sa femme et puis surtout au sort malheureux qu'allait connaître ce bambin de deux ans aux beaux cheveux bouclés et destiné, selon toute vraisemblance, à grandir orphelin sous la dictature sanguinaire de François Duvalier.

C.D. (514) 862-7185 coindelhistoire@gmail.com

SCANDALE AU NOUVELLISTE, JOURNAL PLUS QUE CENTENAIRE D'HAÏTI

Lemoine Bonneau, éditorialiste, acculé à démissionner

Suite de la page 2

n. Sinon, la Rédaction du journal se serait chargée elle-même de la responsabilité de présenter ses points de vue aux antipodes des idées véhiculées par ce rédacteur.

À *Haïti-Observateur*, des situations similaires se sont présentées, au moins à quatre reprises. Mais le principe établi, au nom de la démocratie, nous a permis de sortir en beauté de ces crises : Le droit d'expression (plume ou gueule) n'est pas négociable.

En effet, les premières contradictions ayant éclaté à *H-O* remontent à l'année 1991, avant la prestation de serment du président élu Jean-Bertrand Aristide. Deux rédacteurs avaient, l'un après l'autre, soumis, pour publication, des textes encensant, sans retenue, ce dernier. Leurs articles étaient publiés intégralement, sans poser de questions. Par contre, pour chacun de ses documents soumis à la Rédaction, je soumettais également des textes prenant le contre-pied des arguments de ces collaborateurs, qui ne s'attendaient pas, du reste, à lire de sitôt (dans les mêmes éditions) des réponses appropriées.

Il n'y a jamais eu de rupture, excepté quand était venu le moment de répondre à l'appel à collaboration qui leur fut adressé par le nouveau chef d'État.

D'une manière générale, les collaborateurs d'*H-O* étaient idéologiquement proches de la Rédaction du journal. Aussi la situation décrite ici devait-elle attendre vingt-sept ans pour se déclarer encore.

Un rédacteur, qui travaillait en équipe avec des PHTKistes, présentait des articles élogieux sur Michel Martelly quasiment durant tout son quinquennat. Sachant que le journal avait décrété la permanence, par rapport à nos critiques de ce dernier — et pour cause — aucune objection n'avait jamais été opposée à leur publication. Le mandat de Sweet Micky terminé, le même journaliste s'était mis au service de Jovenel Moïse, passant le plus clair de son temps à attaquer avec virulence tous ceux qui osaient critiquer ce dernier. Encore une fois, la Direction lui laissait les coudées franches, jusqu'à ce qu'il eut dépassé notre seuil de tolérance. Dans son dernier texte, consacré à la défense de Jovenel Moïse, il s'était montré d'une virulence inquiétante, au point d'engager les intérêts du journal.

Là encore, son texte ne fut pas repoussé. Hospitalité lui fut régulièrement accordée. Mais un texte responsif fut également publié dans la même édition du journal. Sans tenir compte que son article, super agressif, à l'égard de tiers, a été véhiculé, comme d'habitude, dans *H-O*. Dans de telles conditions, il décida de cesser de présenter de textes pour publication.

Aucun doute, au *Nouvelliste*, la Rédaction n'a pas d'autorité pour révoquer un membre du personnel, une prérogative qui appartient à l'administration. Mais acculer Lemoine Bonneau à la démission, c'est le mauvais choix !

L.J.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE PLUS EN PLUS EMPÊTRÉE EN HAÏTI

L'intervention d'une force spéciale étrangère toujours hypothéquée

Des voix autorisées s'élèvent pour exposer les failles du projet…

Suite de la page 1

sée la demande d'Ariel Henry, devient de plus en plus solitaire, car les pays membres de l'organisation qu'il dirige se retrouvent de moins en moins dans ce projet. Sa dernière demande, un véritable cri d'alarme, pour que soit lancée une force d'intervention « *urgente*», ne rallie pas la grande foule.

Cette situation s'est développée sur fond d'une autre intervention, par devant l'organisme international de Helen Meagher La Lime, cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), ce mardi 24 janvier, pour faire l'état des lieux, par rapport au problème sécuritaire, la menace des gangs armés, surtout ces dernières semaines, que les criminels ont intensifié les assassinats et les prises d'otages, notamment dans les zones métropolitaines de Port-au-Prince.

En effet, Mme La Lime a commencé son rapport par des statistiques qui donnent le froid au dos. D'après ce qu'elle a déclaré : « *En 2022, 1 359 kidnappings ont été enregistrés, plus du double de 2021, une moyenne de quatre par jour. Les meurtres ont également augmenté d'un tiers en un an, avec un total de 2 183* ».

Plus loin, elle étale le lourd bilan des attaques criminelles, dans les communes de Port-au-Prince, précisant que celles-ci entrent dans le cadre d'un plan bien élaboré par les hors-la-loi

Suite en page 14

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 4

Le banditisme dans la presse haïtienne : Le cas du *zenglendo*

Le présent article est un extrait adapté de la thèse de doctorat titré : « La violence haïtienne contemporaine et sa mise en discours de la presse écrite : état, identité et représentations .»

Par Robert *

Haïti-Observateur (H-O) du 29 août au 4 septembre 1990 annonce des révélations concernant l'un des phénomènes sociaux les plus préoccupants du moment. «Sur la piste des "Zenglendo" : Bientôt des révélations importantes » est le titre d'un article qui renseigne sur un nom nouvellement intégré dans le vocabulaire du banditisme haïtien. « Les malfaiteurs qui sèment la terreur en Haïti, mais surtout à la capitale, ne semblent pas recevoir leur mot d'ordre d'un seul et unique commandement. Et ceux les plus aptes à être « Zenglendos» ne sont pas nécessairement ceux qu'on voudrait croire. Dans la foulée des actions spectaculaires, de plus en plus osées, des chevaliers de nuit d'un nouveau genre, on en vient à imputer toutes les actions terroristes aux duvaliéristes. Certes, il y a des anciens tontons macoutes convertis en voyous nocturnes. Mais l'enquête menée sur le terrain pointe l'index sur d'autres groupements, dont les motifs sont bien différents de ceux qui s'inspirant d'anciens soldats réduits au chômage ou ayant succombé à la tentation de l'argent. Selon l'enquête en cours, les bandits qui terrorisent les foyers, qui réalisent les coups les plus spectaculaires et semblent défier l'autorité ne sont pas de simples « voleurs », mais vivent dans le monde des activistes idéologiquement motivés et qui se livrent à des actes de terrorisme pour financer des activités politiques. »

Robert Arisma

Ces allégations d'un journal paru en 1990, sont, à bien des égards, éclairantes. L'un des premiers messages contenus dans cette « révélation » porte sur le rôle des clichés et des préjugés à travers lesquels la population perçoit la réalité affectant son existence. D'emblée, l'article lève le voile sur un chapitre de « la nouvelle vague de violence » qui a déjà accumulé quatre années de « terreur » dans le pays. Ce sont des « malfaiteurs » ; leur ordre semble provenir de commandements variés, sans liens organiques entre eux. Et les « "Zenglendos"[11] « Zenglendo » (dans ce dernier cas certains milieux conservent l'une des deux formes que prenait ce mot à ses débuts : « zenglendou ». Certains y ajoutent la marque du pluriel, d'autre non ». En créole, il est soumis aux transformations lexicales qui le déclinent en « zenglendinay » signifiant banditisme ne sont pas nécessairement ceux qu'on voudrait croire ». Cette remarque du journaliste souligne l'erreur d'appréciation qui a longtemps tenu lieu d'explication aux sources de la violence. Le fait de rendre les duvaliéristes responsables de l'ensemble des troubles à l'ordre public commis dans le pays, relève des représentations que nourrissent les membres du secteur démocratique, pricipaux détracteurs de l'Ancien régime et de ses héritiers.

Cette interprétation découle plus directement du comportement attribué aux duvaliéristes, y compris des militaires dits macoutes dans le passé récent (massacre du 26 avril 1986 au Fort-Dimanche, assassinat d'Yves Volel le 13 octobre 1986, massacre de la ruelle Vaillant le 29 novembre 1987), etc. Cela implique alors un retour mémoriel ayant pour effet d'associer une action présente à une autre apparemment similaire tenue dans le passé.

Le néologgisme zenglendo apparait au cours des trois premières années de l'après-départ, marquant par sa nouveauté une réalité née avec la parution « des chevaliers de nuit d'un nouveau genre » « qui réalisent les coups les plus spectaculaires et semblent défier l'autorité ». Il y a là l'outillage nécessaire à la représentation du phénomène. Un « zenglendo » n'est pas un « simple voleur » parce que le mode opératoire des agents de la criminalité du moment ne correspondait pas à celui des voleurs traditionnels. Ce qui suppose que le statut de *zenglendo* fait cumuler au titre de bandit des attributions diverses : il est au premier degré un voleur mais doublé d'autres attributs qu'il faudra définir au fur et à mesure de l'actualisation de ses potentialités.

Il reste que, pour l'instant, on connait l'origine sociale du « zenglendo » présenté comme issu du « lumpen prolétariat de Port-au-Prince » agissant sous le commandement « des intellectuels et des hommes qui avaient, pendant leur séjour en exil, longtemps milité dans l'opposition au régime des Duvalier. » Cette explication fait revenir au deuxième segment de la deuxième phrase : ces individus « ne sont pas nécessairement ceux qu'on voudrait croire ». On avait tort de croire que les macoutes étaient les seuls à se trouver dans le besoin et, par conséquent, obligé de commettre des actions « terroristes » pour sortir de l'impasse. L'attribution aux duvaliéristes de la responsabilité des actes de banditisme est causée par la situation d'inconfort dans laquelle la perte du pouvoir les a entrainés. C'est une perception très répandue dans le milieu lavalas. Le livre *Théologie et politique* de J-BA (1992) fourmille d'accusations contre ce que l'auteur appelle « le terrorisme macoute » et ses rapports à la drogue.

Au lieu d'être le résultat d'un travail d'enquête, l'accusation provient d'une opération de déduction logique sur un fond de discrimination et de préjugés sociopolitiques. Sans activité lucrative, les anciens duvaliéristes se retrouvent dans le besoin. Le motif de leur action semble être économique. Ils n'ont plus d'autres recours pour subsister. Marzano (2011, pp. 82 et 83) établit les relations entre la violence et l'argent : « perçu comme instrument générateur de violence pour deux raisons : d'une part, le désir de conquérir ce « moyen absolu » par le vol, la rapine, le pillage, la guerre, la corruption, le chantage, les extorsions de toutes natures et les commerces illicites ; d'autre part, la violence exercée par l'argent lui-même sur l'État, l'homme et la société. »

Tout compte fait, le zenglendo est devenu un marqueur culturel de la violence haitienne dans la mesure où, sur le plan linguistique, il est empreint d'un sémantisme nouveau issu d'une réalité typiquement locale. En effet le mot zenglendo implique des caractéristiques qui le distinguent d'un bandit ordinaire dans la mesure où les crimes qu'il est capable de commettre vont au-delà de toutes prévisions. C'est un spécialiste du hors-norme. Par rapport à la nomenclature utilisée pour nommer ces hors-la-loi, le mot marque une évolution dans la vision sociétale du bandit. Si au début on parlait de « sans man-man », d'« escadrons de la mort », de « chevaliers de nuit », ou de «brassards rouge », le « zenglendo» marque un apogée en supplantant, avec un sémantisme plus englobant, tout ce réseau de lexique interchangeable selon que l'acte se déroule le jour ou la nuit, selon qu'il est soupçonné d'origine politique ou non.

Un autre article de HO dresse le portrait-robot du *zenglendo*.

« Le *zenglendo* vole, viole, tue, brûle. D'après les rumeurs, il travaille à la banque, informant ses acolytes sur les transactions de larges retraits. Le soir, il rend visite à sa victime. Il est employé de l'aéroport, pointant du doigt le visiteur probablement argenté. Il est un macoute fauché qui, la nuit tombée, regarnit ses finances comme il peut. Un soldat déçu par les promesses ou la cessation des activités lucratives d'un officier magouilleur. Il est partout. Il est n'importe qui. Il frappe aussi en plein jour. *Haiti-Observateur* 13-20 juin 1990.

Le Zenglendo est décrit comme un agent détenant les pleins pouvoirs, dont celui de mort sur sa victime.

Nommant le mode opératoire de ces bandits armés, *HO* a utilisé dans son édition du 5 au 12 septembre l'expression « Commando de Zenglendo » dans le cadre d'une attaque contre le domicile d'un résident de la localité de Musseau, sur la route de Bourdon. Il est important de remarquer ici l'absence de la marque du pluriel « s » dans le mot, règle de la langue française, non applicable pour les mots du créole haïtien.

L'expression est tirée précisément du premier paragraphe de l'article intitulé : « *Ancien militant anti-duvaliériste, Gérard Gaetjens tombé sous les balles des Zenglendo* ». En effet, la victime reconnue comme ayant été un militant anti-duvaliériste a trouvé la mort le 29 août 1990 après une attaque armée d'un commando de « Zenglendo ». Le second paragraphe se lit comme suit: « M. Gérard Gaetjens, dont les funérailles ont eu lieu le 4 septembre en cours, a été assassiné par des bandits, à Musseau, précisément dans le quartier appelé Montana. » La remarque porte ici sur l'emploi tour à tour des termes *zenglendo* et bandits. Quant au mot *commando*, le duo composé d'un nom et d'un adjectif parait tautologique. Un commando est un regroupement d'individus, réunis dans le but de poser une action impliquant l'usage de la force. Terme collectif, le commando n'est jamais unitaire. Il n'est pas non plus commode de parler de commando quand il s'agit de deux ou de trois personnes. Les synonymes de commando apparus dans la liste comme troupe, cohorte, armée ne semblent guère convenir à son sens réel puisqu'aucun de ces correspondants ne se rapproche de l'effet de nuisance d'un commando qui serait plus proche du mot gang, lui-même d'ailleurs très mal associé puisqu'il correspond à groupe, clan, clique, etc. En tout cas, dans le commando, auteur de l'assassinat de Gérard Gaetjens, il y avait un contingent de cinq individus. En février 1999, le commando qui a pris d'assaut les locaux de la Sogebank à Delmas ; comptait six individus. Le récit est disponible dans *LN* du 10 février 1999.

« Un commando de six gangsters se seraient introduit à l'intérieur de la Sogebank, désarmant les agents de sécurité, mettant à joue clients et employés et réclamant quatre millions de dollars ». Tout ce spectacle se déroule en plein après-midi, jetant la panique dans toute la capitale. Cet épisode laisse, en raison de son caractère rocambolesque, un arrière-goût hollywoodien dans la mémoire des Port-au-princiens.

Commentant le fait, dans son éditorial, le journal a écrit : « Cette prise d'otages avec réclamation de rançons met à jour le niveau du banditisme en Haïti et son évolution rapide et alarmante ». Puis est posée la question : « avons-nous pensé aux moyens de faire face à ce genre de gangstérisme organisé qui se développe de façon foudroyante dans le milieu ? » À qui s'adresse la question? doit se demander l'analyste. Tout laisse croire qu'il s'agit d'une auto-responsabilisation. Ce trait apparaît visiblement à travers l'usage du «nous » inclusif. Se questionner sur la juste solution au problème de la criminalité à Port-au-Prince, on se le rappelle, est une attitude récurrente de la presse depuis les premières apparitions du phénomène en 1986.

Le terme « zenglendo » qu'on hésite à utiliser dans le français haïtien, n'a pourtant pas d'équivalent lexical qui traduit la complexité de son extension criminelle et criminogène. La paraphrase qui rend le mieux ses caractéristiques est bien « bandit armé ». Logiquement, sans la disponibilité de l'arme, le zenglendo se réduirait à un voleur ordinaire. Ce que le « zenglendo » a de plus que le voleur, c'est sa capacité à recourir à du spectaculaire en tuant, violant, enlevant surtout en plein jour. L'opinion publique perçoit le zenglendo soit comme un drogué dénué de conscience au moment de passer à l'acte, soit comme le protégé d'un grand commis de l'État pour le compte duquel il agit. Une telle représentation fait de tout individu soupçonné comme zenglendo un ennemi public. Il est susceptible d'être abattu par les forces de l'ordre ou par tout autre moyen, dès qu'il n'a plus les moyens de se défendre.

Un cas typique a été signalé dans *LN* du 8 avril 1999 à Mariani, banlieue sud de la capitale. Le journal signale en titre: « Un présumé zenglendo lynché à Mariani», puis présente le cas dans un entrefilet d'un paragraphe:

« Un jeune homme dont l'identité n'a pas pu être établi a été tué ce jeudi à coup de machettes et de pierres par les habitants de Mariani, après avoir réussi à entrer dans un entrepôt de nourriture. Ils étaient trois à pénétrer dans l'entrepôt, les deux autres ont pu s'échapper laissant un revolver Calibre 45 et un outil spécial pour sauter les cadenas. La population

Suite en page 5

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 5

Le banditisme dans la presse haïtienne : Le cas du *zenglendo*

Suite de la page 5

on a remis le revolver à la police pour les suites légales. »

Parmi les méthodes d'opération reconnues aux *zenglendo*, il faut signaler leur tendance à se regrouper, à se constituer en réseaux aussi appelés gangs ou – au moment de l'opération – commando. Cela leur tient lieu de stratégie les dotant de la capacité à faire face à des situations difficiles, telles que, par exemple, s'ils doivent affronter les forces de l'ordre mieux armés. Le statut civil du zenglendo n'est pas établi. Du point de vue de l'imaginaire collectif, tout individu reconnu comme tel perd ses droits lors même qu'aucune instance juridique n'ait été saisie en conséquence. Il est intéressant de noter que c'est « la population » qui a remis le revolver ayant appartenu au présumé voleur à la police comme si les personnes ayant commis l'acte n'avaient pas à être identifiées et que leur action avait été endossée par l'ensemble de la communauté au nom de laquelle elles auraient agi.

Dans une édition de *LM* du 19 octobre 2000, à la page de couverture (en bas et à gauche), en pleine rue et en plein soleil gisent deux cadavres abandonnés sur la chaussée. Le spectacle qui semble ne rien déranger à la vue de la circulation des véhicules, attire l'attention du journal qui en a pris une vue et l'a soumise à l'attention du public avec la légende soulignant le symbolisme de la date : un 17 octobre !

Ils n'ont rien à voir avec l'-Empereur, ces deux cadavres qui gisent sur la chaussée, à la rue du Centre, bloc compris entre les rues des Miracles et Pavée. Cestes, ils ont été tués, eux aussi, un 17 octobre, ce 17 octobre. Mais pour eux, il n'y a pas eu de Défilée la folle, car hier midi, ils étaient toujours sur la chaussée, couverts de mouches. Ils sont réputés « zenglendo » et selon les riverains auraient été tués par des policiers.

Par l'image et les mots, le journal traduit le sort fait à « une catégorie de la société toujours aux aguets, toujours réduits à voler ou à assassiner pour vivre. Souvent, ce sont des criminels sous-traitant travaillant pour des honorables, des potentats qui les engagent exploitant leur misère par leur engagement, moyennant armes et munitions ». Le journal fait référence à l'histoire pour contextualiser l'événement. Dans la même logique, par le le recours à la comparaison, un journaliste fait cette remarque en termes de rappel :

« Le vendredi 17 octobre 1806, deux ans après l'indépendance, à 11 heures du matin, le forfait était consommé. On avait abandonné sur la route, le cadavre mutilé de l'Empereur Jean-Jacques Dessalines. Les passants, au gré de leur sympathie, insultaient le dieu tombé des cieux. Quelques-uns lui lançaient des pierres tout comme aujourd'hui les «zenglendo » passés à l'infinitif sont brûles à l'aide de pneus enflammés sans aucun respect eu égard à la personne, à la vie tout simplement. ».

L'idée de venir à bout des criminels et des bandits armés a toujours hanté à la fois les dirigeants du pays – malgré les indices qui portent à conclure qu'ils en sont les complices – et du citoyen ordinaire, victime réelle ou potentielle de ses forfaits. Les hommes politiques, semblent en profiter doublement : ils en sont les instigateurs clandestins, puis, ils s'en servent comme un instrument de manipulation de l'opinion publique. Ces aspects apparaissent clairement dans *LM* du 21 octobre 1996.

« Dans le temps, René Préval, n'avait-il pas une réputation de «dur » ? Je me rappelle que c'était le cas, quand il était Premier Ministre et ministre de l'intérieur, par suite de ses démêlés avec le Parlement, et, plus loin, dans les mouvances de sa campagne électorale. Il annonçait, en effet, que dans les quarante-huit heures suivant son investiture, il mettrait fin au mouvement Zenglendo. »

René Préval, a ainsi exploité une perception que l'opinion publique lui attribuait au temps où il briguait la présidence en décembre 1995. De son côté, Jean-Bertrand Aristide, président de la République, en 2001, avait publiquement autorisé le lynchage contre tout individu surpris en flagrant délit de vol de voiture suivi d'enlèvement du chauffeur affirmant qu'il n'était pas question pour un policier d'attendre le verdict du tribunal lorsqu'il s'agissait de zenglendo.

Robert Arisma, Ph.D

OBITUAIRE

Décès de Dubner Clermon à Brooklyn

Nous annonçons avec infiniment de peine la douloureuse nouvelle de la mort de M. Dubner Clermont, à l'âge de soixante-quinze ans, et survenue à l'Hôpital Maimonides Midwood Community, à Brooklyn NY, le vendredi 13 janvier 2022, suites de complications de santé.

En cette pénible circonstance, le Nouvelliste présente ses sincères condoléances, à son épouse : Mme. Huberthe Clermont, née Eugène ; à ses enfants : Dhunia, Danhy et Dhierry Clermont; à ses frères et sœurs : Mme. Marie Follet Clermont Bloncourt et son époux, M. Frank Bloncourt ; Mme. Yolène Chérestal César, Mme. Yvonne Étienne, Mme Devige Clermont et la Grande Famille du Collège Gérard Armand Joseph, M. Dumouchel Clermont et son épouse, Mme Yanick César Clermont, Mme. Doloresse Clermont, M. Darwin Clermont et son épouse Mme Marie Rose Napoléon Clermont, Mme. Schneider Pierre César, M. Carl Frédérique Noël et famille, Mme. Fudjika Bloncourt. M. Ricard Evens Étienne et famille.

À ses neveux et nièces : M. Gérard Armand Joseph jr. et son épouse Mme. Amina Barrimond Joseph, M. Fabrice Pierre Bloncourt et son épouse Sherry Madhavian, M. Vladimir Étienne et famille, Mme. Christie Dalencour et son époux M. Patrick Neise, Mlle Cheena Clermont, M. Antony Étienne, Mme. Pharah Dee Clermont Pabon et son époux Mickael Pabon, Mlle Tatyana Sue Clermont, M. Raoul Pierre César jr. et son épouse, M. Raphaël Brutus, M. Philippe Clermont, Mlle Cindia Charles.

À ses petits neveux et nièces : Anastasia Marie Joseph, Noah Antony Jackson, Ava Skye Neise Yolanda Véronica Eustache, Alex Joseph, Yani Alexy Jackson, Édouard Nima Bloncourt, Andy Curtis Pierre César, Aariyah Jaëlle Neise, Marcello Saint-Louis Pabon.

Dubner Clermont

À ses oncles : David et Sainclair Desrivières.

À ses nombreux cousins et cousines : Rabelais Pierre-Louis et famille, Serge Pierre-Louis et famille, Ludger Adonis et famille, Yvela Blanchet Montinard et famille, Aina Blanchet Mondestil et famille, Jacques Blanchet et famille, Rose Andrée Blanchet Prophète et famille, Anne Marie Clermont et famille, Tania Desrivières et famille, Danny Desrivières et famille, Evens Desrivières, Yolène Blanchet Lezin et famille, Ernso Blanchet et famille, Francine Louis, Olgine Blanchet et famille, Garhens Desrivières et famille, Gérald Desrivières, Roudolphe Desrivières et son épouse, Romane Desrivières et famille, Esther Desrivières et famille, Carline Desrivières et famille, Ruth Desrivières et famille, Phanord Joseph et famille, Pisana Joseph et famille, Lorvana Joseph et famille, Marie Henry Adonis et enfants.

À ses beaux-frères et belles-sœurs : Marlène Janvier et enfants, Dominique Janvier, Mirlène Janvier et Michelle Janvier, Mme. Flore Eugène (et son époux Schiller Bois et enfants), Fabiaola Bois et Taika Bois, Mme. Marie Rosenie Eugène et son époux Frantz Délly et enfants Ludwig Delly, Kervin Délly, Martine Délly, Nayla et Emanie Délly, Mme. Carmelle Eugène, son époux Jérôme François et ses enfants : Jessica François, Gordon François et sa compagne Jasmine Sweat; Mr. Raynald Eugène, son épouse née Farah Brutus et enfant Nathan Eugène.à Schiller Narcisse et ses enfants: Harvens et Shilove Narcisse, Peggy Paul, Herby Pierre, David et Simone Avril.

À tout le personnel du Collège Gérard Armand Joseph: M. Jean Simson Desanclos, directeur, M. Jean Luckner François, M. Budry Cardichon, M. Joliphat Chalne, M. Ebel Kitadin, M. Wilfrid Cerise.

À la famille Thélémaque, spécialement : Edrice Thélémaque et famille, Marcelle Thélémaque et famille,

à tous les membres de HABDER (Haïti Baraderes Recovery Inc.).

À tous les membres de l'Association de Grand-Boucan/ Nippes ; aux familles Clermont, Eugène, Bloncourt, Joseph, Cherestal, Cesar, Étienne, Napoléon, Lauture, Neise, Brutus, Pabon, Madhavian, Eustache, Noël, Blanchet, Lominy, Desrivières, Gourdet, Modestil, Adonis, Montinard, Pierre, Pierre-Louis, Philoclès, Saint-Vil, Lezin, Aubert, Andou, Prophète, Sylvain, Janvier, Bois, Delly, François, Toussaint, Avril, Narcisse, Thélémaque.

Ainsi qu'à tous les parents, alliés et amis affectés par ce deuil.

La dépouille mortelle sera exposée le vendredi 27 janvier, de 3 heures à 8 heures PM, à Andrew Torregrossa & Sons Funeral homes Inc, sise au 2265 Flatbush Avenue à Brooklyn NY.

Les funérailles auront lieu le samedi 28 janvier à 9 heures 30 du matin, à l'église Mon Refuge, au 2020 Foster Avenue, à Brooklyn New York 11210.

L'inhumation se fera à Cypress Hills Cemetery, situé au 833 Jamaica Avenue, Brooklyn, N.Y. 11208, Téléphone 1-718-277 2900.

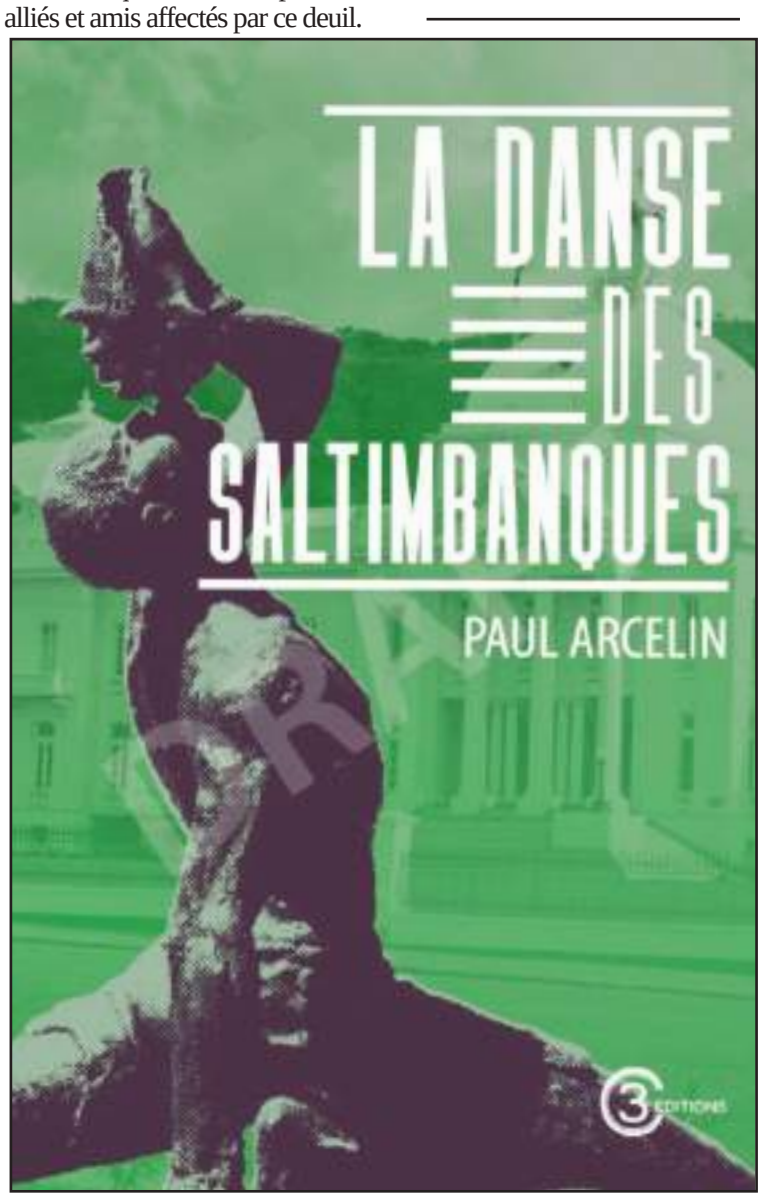

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sanble yo vin konprann anyen pa ka regle san pa gen sekirite

Pandan gen gwo deblozay nan peyi a, gang blayi tou patou, ap atake epi touye polisye, sanble Premye minis defakto a, Ariel Henry (Aryèl Anri), ak tout ekip atoufè ki avè l la, konprann yo ka kontinye tèt drèt nan sa yo deside pou yo fè a, menm lè òganizasyon pi enpòtan nan peyi a yo di yo p ap mache nan bagay sa a. Sè ke, jan nou te eksplike nan atik semèn pase a, Inyon ewopeyèn (UE an franse) kanpe dèyè l, Wi, lè w gen otorite UE yo ansanm ak anbasad Lalmay, Lafrans ak Lespay nan Pòtoprens ap bat bravo pou li panse li bon. Defakto a santi li gen gwo bwa dèyè bannann li. Kòm nou konnen, Blan sa yo te bat bravo pou dokiman gouvènman an te fè parèt nan *Le Moniteur,* jounal ofisyèl Leta a, nan dat 3 janvye 2023, ak gwo tit « *Consensus National pour une Transition Inclusive et des Élections Transparentes* ».

Epi nan dat 17 janvye 2023 a, nou wè lòt bagay ki parèt nan Nimewo Espesyal *Le Moniteur* a, kote yo pibliye konpozisyon sa yo rele *« Haut Conseil de la Transition » (HCT).* Jan nou te konnen l nan, pa gen chanjman. Se menm 3 mounn yo t ap pale yo ki ladan l: Mesye Laurent Saint Cyr, ki reprezante sektè ekonomik la; Pastè Calixte Fleuridor, pou sektè sosyal la; epi Madan Mirlande Hyppolite Manigat, pou sektè politik la.

Kwake yo pa vrèman gen okenn pouvwa pou chanje anyen, se 3 mounn sa yo ki sanse pral fè youn bann bagay pou met youn fren nan tout deblozay ann Ayiti, epi met peyi a sou ray. Pami tou sa yo gen pou fè pou met peyi a sou pye se pou yo « ***met an plas e fè egzekite youn plan global pou sekirite peyi a*** ».

Pa gen nesesite « *plan global* » pou ensekirite lokal

Mwen chwazi kesyon sekrite, osnon ensekirite a, pou m montre nou ke tou sa nou tande alega HCT a se youn bann pawòl pou pase mounn nan betiz, sa yo di an franse « *de la poudre aux yeux* ». Se pawòl pou fè Blan yo plezi, dekwa pou yo ka di « *A wi, nou kontan anpil Premye minis la vin ak HCT a* ». Men m ap mande, èske Aryèl Anri bezwen youn « *plan global* » pou regle kesyon ensekirite lokal, la anba bouch li, epi tout ozalantou l ?

Nou tout konnen kijan gang pran Matisan pou yo, la nan pòtay sid Pòtoprens, depi premye jen 2021, gen 19 mwa de sa. Yo met plis pase 20 mil (20 000) mounn deyò lakay yo, ki vin

Loran Sensi, nan wout pou l prezidan tou.

tounen refije nan pwòp peyi yo. Nou pa ka bliye ke gang Matisan yo koupe trafik pa tè ant Pòtoprens ak 4 depatman: Sid, Sidès, Grandans ak Nip, anplis de 3 lòt vil —Leyogán, Grangwav ak Tigwav—, ki nan depatman Lwès la ki depann de kapital yo, Pòtoprens. Gang yo lakòz bank ak plizyè biznis fèmen. Médecins sans Frontières oblije fèmen klinik yo epi deplase al lòt kote, tankou Site Solèy. Menm la tou, bagay yo pa pi yès !

Mezanmi, sa se youn gwo dezòd lokal, ki pa t bezwen okenn « *plan global* » pou pran swen sa. Nou ka di menm bagay la pou gang Ti Makak yo nan Laboul 12, pa Vitelòm yo nan Tòsèl, anba bouch Petyonvil k ap fè e defè. San nou pa bliye mesye Chen Mechan yo, nan Kwadèmisyon, ak 400 Mawozo, nan Kwadèboukè, epi ansasen Kanaan yo, sou Wout Nasyonal Nimewo 1 an, anba bouch Kwadèboukè, tou pre zòn kote gwo zotobre yo gen bèl kay bò lanmè. Fòk nou pase pran gang Ti Lapli yo nan Gran Ravin ak pa Izo yo, mesye 5 Segonn nan, nan Vilaj de Dye, ki flank tout jij, avoka ak anplwaye deyò nan pi gwo tribinal nan Pòtoprens la, Tribinal Premye Enstans, depi mwa jen, plis pase 7 mwa de sa. Menm Premye defakto a te oblije kouri kite biwo ofisyèl li nan Bisantnè a, al refije lakay li, anwo nan Miso (Musseau), ki vin tounen biwo l.

Tout dezòd ensekirite sa yo se youn kesyon lokal, ki pa mande okenn « *plan global* », jan nou tande a. Se poutèt sa pèsonn pa ka vin pran nou pou egare ap eseye fè nou kwè tout lòt sa nou li nan dokiman an, ki pral sou responsablite HCT a, vle di kichòy vre. « *C'est de la poudre aux yeux* ».

Èske nou ka konte sou 3 grenn mounn HCT pou met Ayiti sou ray ?

Gen youn lòt pwen nan tou sa 3 mounn HCT yo gen pou regle ke m ap fè youn rale sou li. Se kesyon eleksyon yo. Vwala ke se travay 3 mounn yo ki pral fè tout mounn konnen ke se bonjan eleksyon ki pral fèt, sa nou ta ka di : « *Eleksyon zewo fot* ». Y ap patisipe nan chwazi mounn ki pou al nan Konsèy elektoral pwovizwa a (KEP la). Epi se yo ki pou wè si tout bagay nan plas yo epi fè rekòmandasyon pou eleksyon ka byen fèt. Men pa bliye ke se konsèye ase yo yo, yo la pou bay Premye minis twou nan manch lan konsèy. Yo pa ka pran okenn desizyon san yo pa diskite sa an premye ak Premye minis la, ki li menm se « *chèf gouvènman* » an e ki pran dènye desizyon an. Aryèl Anri pral fè sa l pi pito.

Epi, an palan de eleksyon, èske nou kwè Premye minis la vle eleksyon vre ? Pa bliye ke lè CORE Gwoup la te met msye opouvwa nan dat 20 jiyè 2021, apre yo te met Claude Joseph (Klod Jozèf) atè, Aryèl Anri te di eleksyon te pral fèt nan mwa novanm, kivedi novanm 2021. Anyen menm ! Ane 2022 a, nou pase sou youn lòt mwa novanm. Anyen menm. Pouvwa a dous, menm si peyi a tèt anba. Se konsa Premye defakto a deside pran youn lòt ane, li pral pase sou youn twazyèm mwa novanm ap taye banda l. Apre l fè eleksyon diran lane 2023 a, li di l ap renmèt pouvwa a le 7 fevriye 2024 bay mounn pè la va chwzi. Atò nou kwè se vre ! Antouka, malè pa mal, li ka pa janm rive sou dat la. N ap gade yo.

Jan bagay yo kontinye ap degrengole, vin pi mal nan kesyon ensekirite a, Premye minis la ka toujou di si l pa fè eleksyon yo

Pastè Kalix Flerido, eske l ka prezidan

ane sa a jan l ta vle a se paske gang ap bay twòp traka. Epi kominote entènasyonal la pa t reponn prezan lè l te mande pou fòs militè etranje anvayi pou vin ede l koresponn ak gang yo.

Y ap tann sitiyasyon an vin pi mal anvan pou yo fè kichòy

Antretan, nan youn atik ki te parèt 14 janvye, baze sou youn

Profesè Milann Maniga nan pozisyon pou l vinn prezidan

entèvyou anbasadè Kanada nan Nasyon Zini an, Bob Rae, te bay, msye di bagay yo mele. Kanada pa twò antiche fè anyen, menm lè Etazini ap pouse yo pou pran devan nan kesyon youn fòs pou debake ann Ayiti. Premye miinis Kanada a, Justin Trudeau, anba anpil presyon sou kesyon kijan pou ede Ayiti. Men anbasadè Rae di « *Kanada ak plizyè lòt peyi ap travay sou plizyè plan pou koresponn ak sitiyayon an si sa vin pi mal ann Ayiti* ».

Kisa? Y ap tann pou ***« sitiyasyon an vin pi mal »*** pase jan l ye a? Èske y ap tann pou gang yo rantre pran Palè a, osnon pou yo kidnape anbasadè plizyè peyi, menm anbasadè Kanada a, anvan yo deside kisa yo pral fè? Men msye di pa gen eleksyon ki ka fèt san pa gen bonjan sekirite.

Èske nou pa t gen rezon sou kesyon ensekirite a?

Se pa lwanj m ap bay tèt mwen non, men m oblije di sanble se mwen ki te gen rezon nan kesyon ensekirite sa a. Nan atik *Nouvelles Brèves* nan jounal 22-29 desanm 2021, nou te vin ak youn gwo tit ki te fè anpil bri : ***« La sécurité est primordiale; les autorités ont planifié l'insécurité ».*** Epi nou te di: ***« Toutotan gen ensekirite, pa ka gen eleksyon ».*** Menm anvan sa, nan dat 8 septanm 2021, nou te vin ak youn slogann ke nou te repete ase souvan nan jounal la : ***« Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti !*** »

Vwala ke gang yo ap vale tèren kounnye a. Epi Aryèl Anri konprann nou se youn bann egare. Li kouri mete youn HCT devan epi li di se yo ki pral met tout bagay apwen, jansadwa, pou ka gen bonjan eleksyon. Si, avèk 6 men vid, yo pa arive kreye sitiyasyon pou bagay yo vin nan plas yo nan peyi a, dekwa pou bonjan eleksyon fèt, se p ap fòt li. Se pral fòt yo. Sèl sa m ka di, se yo ki t al chache sa, sandout apre Premye Minis la te fè sa pou l te fè pou yo a, anba tab. Antouka, pinga yo di mwen pa t avèti yo. Sa yo pral pran an se pa yo!

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
25 janvye 2023
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

in the Caribbean, prompting the Barbadian publication to state: *"Only the most cynical or the ignoramus could find no issue with a defunct parliament after three anarchic years."* Therefore, concerted action by CARICOM must be taken to do away with *"the cliché label of the poorest country in the Western hemisphere . . . (with) its woes of economic underdevelopment, disease and disaster."*

What an abject situation for *"the first independent sovereign nation in the Caribbean, which loosened itself from the shackles of colonial rule fully 158 years ahead of any British colony in the region, be left to be declared the first failed state in CARICOM?"* Thus, the fervent plea: ***"It is past time for the Community to take a leadership role in addressing this crisis by implementing a CARICOM-led Marshall Plan for Haitian development, redolent of the post-Second World War American aid programme to the poor, hungry, huddled masses in war-torn Western Europe."*** **(Bold, ours.)**

And Barbados is called upon to take the lead, based on the following: *"Fresh from the diplomatic triumph of the Bridgetown initiative at the COP-27 climate change summit, Barbados must now spend some of its political capital on introducing a Marshall Plan initiative at the February 15-17 summit in the Bahamas; no further hand-wringing and dithering are required."*

The reference to COP-27 has to do with the two-week conference on climate change, under the auspices of the United Nations held at Sharm El Sheik, Egypt, last November (6-20), when a ***"Breakthrough Agenda,"*** covering five years, was approved by 11 leaders representing Africa, Asia, Europe and South America, including the Caribbean region.

The key priorities, as spelled out in a document, include: *"to decarbonize power, transport and steel, scale up low-emission by hydrogen production and accelerate the shift to sustainable agriculture by COP-27. These measures are designed to cut energy costs, rapidly reduce emissions and boost food security for billions of people worldwide."* Barbados, as a member of CARICOM, was the leading voice for the region at that conference. Thus, the call for that country to take the lead in proposing action to change the paradigm in Haiti, a member of the Caribbean group which has reached bottom.

Barbados Today asserts that *"CARICOM has a duty to support its member states in times of crisis. The restoration of parliamentary democracy in Haiti is vital for the country's long-term stability and prosperity. It is also in the bloc's interest to ensure that Haiti is a stable and prosperous member."*

What would the Marshall Plan to be initiated by Barbados entail? *"Such a Marshall Plan, aided by CARICOM's well-established partnerships with donors and partners would include providing aid, as well as working with the international community to help stabilize the country. Additionally, CARICOM can play a key role in mediating negotiations between Haiti's political factions and encouraging dialogue between the political parties, insofar as such credible entities exist."* All of it while respecting the sovereignty of Haiti.

The Marshall Plan for Haiti would go *"beyond elective politics."* It would be *"true to its postwar namesake, . . . steer significant economic aid and investment to Haiti with the goal of stimulating economic growth and development. A consortium of agencies could fund infrastructure projects, such as roads, ports, and power plants, invest in education and healthcare, and reinforce sustainable agriculture."*

Others, before Barbados today, called for a "Marshal Plan for Haiti"

Without success, others have called for a ***"Marshall Plan for Haiti."*** Following the devastating earthquake of January 12, 2010, the managing director of the International Monetary Fund, Dominique Strauss-Kahn, published a call to that end in the *IMF Blog*, January 22, 2010, headlined: ***"Why We Need a 'Marshall Plan' for Haiti."*** He was horrified by what the earthquake had done, a catastrophe that *"brought back vivid memories for me,"* he wrote. *"I lived through an earthquake when I was a young boy in Morocco, and I know how harrowing it is. At that time, there were forty thousand casualties – nothing close to what has happened in Haiti – but I still recall the traumatic scenes of collapsed building and mourning families."* And he added: *"Haiti has now been devastated on a far larger scale."*

He noted that the earthquake *"is the latest in a series of natural and manmade disasters that have, over the years, turned the Caribbean country into the poorest nation in the Western Hemisphere (with) some 80 percent of its nine million people living below the poverty line."* Yet it was not always like that for Haiti, as he stated, *"Two hundred years ago, Haiti was the 'Pearl of the Antilles.' Its amazingly rich soil then produced four crops a year. It is not unrealistic to imagine that the country can be rebuilt as a prosperous nation. But it needs help over a prolonged period."* Therefore, his proposal: *"That's why* ***I'm proposing a type of Marshall Plan*** *(underlined by him). It would be "an international effort to support the Haitian authorities in rebuilding the country and back its democracy, much as the United States helped*

*Bocchit Edmond, Haiti's Amb-0a/ù**

rebuild Europe after the destruction of World War II." And he went by outlining how all could be done.

It warms my heart to see that other voices have been raised, using a narrative somewhat similar to an opinion piece I wrote in the Wall Street Journal, January 30, 2010, following earthquake which destroyed Haiti's capital, causing more than 200,000 deaths, some 300, 000 injured and making 1.5 million homeless.

It is amply reported that there hasn't been any accounting for the billions pledged or collected for Haiti following the catastrophe. In a reportage for the 10th anniversary of the seism, NPR headlined: ***"A Lost Decade: Haiti Still Struggles to Recover 10 years after Massive Earthquake."*** According to NPR, there has been no accounting for the $10 billion that various nations pledged through the United Nations, nor of the $3 billion collected by the NGOs, the non-governmental organizations that gave Haiti its nickname of "Republic of NGOs." Instead of Haiti being "built back better," as was stated in the slogan of the Interim Haiti Recovery Commission (IHRC), today it's a hellish Haiti from which many of its citizens take all sorts of risks to flee. To be noted, jointly heading the IHRC with Haitian Prime Minister Jean-Max Bellerive was former President Bill Clinton.

In this context, I offer excerpts from my own extensive article in the Haiti-Observateur, December 23, 2021, still available on Google, the title of which is ***"A Marshall Plan for Haiti."*** At the outset, I explain what the plan entailed: *"After World War II, the United States instituted a plan for the recovery of war-devastated Europe, initially entitled the 'European Recovery Program,' enacted into law in 1948 with bipartisan Congressional support, and renamed 'The Marshall Plan' for Secretary of State George C. Marshall, who first urged such a plan. Only a similar plan, I suggest, can change Haiti, the devastation of which has not ceased since its independence in 1804."*

Why can a "Marshal Plan" do wonders in Europe and not in Haiti?

The American plan for Europe created wonders in 18 countries European countries, with Great Britain, France and Germany in the lead. In 1948, Congress had approved $13 billion for the plan, a sum equivalent to $144 billion in 2020, according to Wikipedia. In Haiti, however, the $13 billion reportedly pledged or collected by the UN and the NGOs (non-governmental organizations) after the earthquake, and the $4.2 billion of the PetroCaribe Fund, from profits of Venezuelan fuel products sold in Haiti, and earmarked for development, have disappeared, leaving Haiti poorer than ever.

I explained that the wrongs wrought on Haiti go back to the days following its independence, for the temerity of our ancestors for having been first to crush slavery by defeating the powerful army of Napoléon Bonaparte and declaring Haiti's independence January 1, 1804, the second independent country in the Western Hemisphere, second only to the United States.

An international embargo by the enslaving powers was declared against the new state. *"By 1825, France's King Charles X, using gunboat diplomacy, imposed a debt of 150 million francs, reduced to 90 million, on Haiti, for the loss of property, including slaves. It's reported that this amounted to the equivalent of $21 billion in today's dollars."*

I wrote: *"The United States supported France in such a heist, the last penny of which was paid in 1947 to the precursor of Citibank, which had assumed collection for France when the American Marines invaded Haiti in 1915 and remained for 19 years."* I stated: *"Evidently, Haiti's economy, embargoed and mortgaged for a century and a half, couldn't support a growing population. And the U.S. wouldn't recognize the new nation until President Lincoln did in 1962."*

There's no forgetting that, urged by National City Bank, precursor of Citibank, on December 17, 1914, President Woodrow Wilson dispatched U.S, Marines who entered Haiti's national bank to take custody of the country's gold reserve of about $500,000, ostensibly "for safekeeping [in New York]. It's calculated that the $500,000 would be the equivalent of $13,526,578 in 2021. Haiti has never been reimbursed. Then, on July 28, 1915, the U.S. invaded Haiti and occupied the country till August 1, 1934.

In my Haiti-Observateur story, I maintained that *"Haitian officials should also account for the $4.2 billion of the PetroCaribe Fund, earlier mentioned. The presidents and prime ministers in office during that period, who are still alive, should give an accounting of what happened with these funds."*

And the conclusion: *"I contend that a Marshall Plan for Haiti can begin with all the funds for Haiti that are unaccounted for. Some of it is in offshore banks, and sleuths from the U.S. government can't say they don't know where some of the loot is. Those funds should suffice as seed money for a project that should be spearheaded by the United States and those countries called 'friends of Haiti,' working with an interim Haitian government which, breaking with the past, would make honesty and transparency the hallmarks of an administration determined to make Haiti the jewel it should have been all along. A Haiti at work will keep Haitians at home, in a country of law and order, having rid itself of gangs and ready to welcome back its able sons and daughters spread all over the world."*

And there should be reparations to Haiti by those in the international community, beginning with France, that stole so much from Haiti over more than a century. I would encourage that under an honest an transparent Haitian administration, a special joint Haiti-International Commission be set up to oversee the Reparations Fund.

In light of the foregoing, I am cautiously overjoyed that *Barbados Today* has called on CARICOM to pick up the mantle, and that, at the CARICOM summit to be held in Bahamas in three weeks, ***"A Marshall Plan for Haiti"*** should be on the agenda. May those who have ears hear that plea and act in accordance. For, a Haiti at work will stop being more than a nagging headache for the Western Hemisphere and others far beyond.

RAJ
25 January 2023
raljo31@ yahoo.com

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Des obituaires de personnalités spéciales

Par Raymond A. Joseph

***La célébration de la vie de la centenaire Anéla Alerte**

Née à Saint Marc, Haïti, le 20 novembre 1922, Anéla Alerte a fait le voyage éternel, le 14 janvier, à l'âge d'un siècle et 55 jours. Ses funérailles, à l'Église Sacre Cœur, de Cambria Heights, à Queens, N.Y., samedi dernier, 21 janvier, était une apothéose, telle qu'elle l'aurait voulue, entourée de ses 10 enfants et de plus d'une vingtaine de petits-

Mme Anéla Alerte

enfants et d'arrière-petits enfants.

Il y avait du monde à Sacre Cœur, venant de loin et de près : d'Haïti, de la République dominicaine, du Canada et de plusieurs états de l'Union, pour célébrer le départ de celle qui accueillait tant de parents et d'amis chez elle.

Parlant de sa mère, surtout, et de son père décédé 30 ans plus tôt, notre ami, le Dr Fanell Alerte, retient d'eux leur engouement pour l'éducation. Des six garçons de la famille, cinq sont devenus médecins et le sixième, juriste. Des quatre filles, deux sont infirmières. C'est qu'ils ont suivi l'exemple du frère aîné, Reynold, qui avait opté pour la médecine comme carrière.

Imaginez que tous les enfants ont terminé leurs études sans accumuler de dettes. « *Nos parents ne maugréaient pas quand ils s'attelaient, souvent à deux emplois, pour payer l'écolage de nous tous* », a laissé entendre le Dr. Fanell Alerte.

S'attardant sur sa mère, le Dr. Alerte a fait l'éloge de cette petite dame d'un mètre 52 qui, cependant, était une géante par ces actions. « *Elle était la dernière à s'endormir le soir, et la première à se réveiller le matin, s'activant à la cuisine. Et quand nous étions des gosses, en Haïti, elle se penchait sur nos leçons avec nous, avant que nous ne prenions le chemin de l'école* ».

Comme pour beaucoup d'-Haïtiens, qui ne voyaient pas d'-avenir sous la dictature de François Duvalier, toute la famille, a émigré aux États-Unis, en 1967. Aussi, Haïti a-t-il essuyé une perte de cerveaux qui auraient aidé au changement salutaire pour le pays. Une expérience, qui se répète plus âprement, ces jours-ci, avec des attroupements aux bureaux d'immigration/émigration, en grande majorité de jeunes voulant bénéficier du programme dit « *humanitaire* » en faveur d'immigrants de quatre pays de l'hémisphère, y compris Haïti, du président Joseph Biden.

En cette circonstance, la rédaction du journal présente ses sincères condoléances à toute la progéniture d'Anéla Alerte, spécialement à tous ses enfants : Mme. Marc Théodule, née Burtlyn Alerte, à Mme. Paula Alerte, au Dr. Louis Vital et son épouse née Wooslyn Alerte, au Dr. Reynold Alerte, au Dr. Fanell Alerte et son épouse, Dr.Nicole Cadet-Alerte, à Mme Andrée Alerte, au Dr. Raymond Alerte, au Dr. Alex Alerte, au Dr. Joseph Y. Alerte, et à M. Frank Alerte jr., avocat.

Nos condoléances s'adressent aussi à ses nombreux petits enfants et arrières petits-enfants, ainsi qu'aux familles Alerte, Noël, Kénol, Vital, Jean-Baptiste, Ferdinand, Fièvre, Exumé, Green, Balboa, Monsivais.

Le Dr. Fanell Alerte se dit très reconnaissant envers le père Hilaire Bélizaire qui officiait cette messe dite solennelle, et Elsie Saint-Louis qui, accompagnée de la chorale, a beaucoup enrichi la messe.

Que l'âme d'Anéla Alerte repose en paix!

Edith Baker Morisseau a aussi voyagé pour l'au-delà

De Detroit, Michigan, la nouvelle nous est parvenue du décès de celle que la jeune génération appelait « *Tante Edith* ». Née le 8 mars, 1925, elle nous a fait ses

Édithe Baker Morisseau

adieux mercredi dernier, 18 janvier, 50 jours avant son 98e anniversaire de naissance.

Dans une note émanant d'un membre de la famille, elle et son mari, le feu Rév. E. Dumont Morisseau, ont émigrés aux États-Unis, précisément dans l'état de Michigan, en 1956, Ils étaient probablement les premiers Haïtiens à s'établir à Detroit.

« *Bien qu'approchant la centaine* », ajoute la note, « *elle demeurait jeune au cœur, portant son appui à toutes les activités de HNGD* (Haitian Network Group of Detroit). *On se souviendra toujours d'Edith, de par son élégance, son sens du style ainsi que par sa fermeté d'esprit, tout en maintenant sa gentillesse* ».

Aux familles Morisseau, Magloire et Barnett, nous présentons nos condoléances, tout en les souvenant dans nos prières.

Une célébration de la vie d'Edith Baker Morisseau est prévue à une date proche de celle de sa naissance, qui sera communiquée ultérieurement.

J'ajouterai que Mme Morisseau, à l'encontre d'Anéla Alerte, a vu partir tous ses enfants, une fille et trois garçons, avant elle. Et son départ m'a fortement affecté, car une semaine plus tôt, lors d'une conversation téléphonique, elle me disait qu'elle a vendu sa maison et était prête à s'installer dans un appartement très confortable.

Alors, j'entends les gens demander, « *Quel rapport existe-t-il entre vous et cette dame ?* » En tant qu'élève à l'école St. Augustin, de l'Église épiscopale, aux Cayes, au début des années 1940, j'étais choyé par le jeune couple, directeur de l'école et enseignante, qui n'avait pas d'enfants, en tout cas, pas encore. Histoire qui fait partie de ma mémoire que je suis en train d'écrire, presqu'en phase finale, avant publication.

***Partie aussi : Nicole Saint-Victor, la cantatrice de la chorale « Petits Chanteurs de l'Église Ste. Trinité**

Nicole Saint-Victor, née le 2 janvier 1937, est décédée à Port-au-Prince, samedi dernier, 21 janvier, 18 jours après avoir célébré son 86e anniversaire de naissan-

Nicole Saint-Victor

ce. Un soprano de grande renommée, elle nous charmait quand elle accompagnait parfois la chorale des « *Petits Chanteurs de Sainte Trinité* » à l'étranger, ayant offert ses prestations à l'ambassade d'Haïti, à Washington.

Nous apprenons, dans un reportage de *Rezo Nodwès*, le 21 janvier, qu'elle était la sœur de Jean-Michel Saint.-Victor, le fameux Zouzoul du groupe musical Skah-Shah, et qu'elle a commencé à se présenter sur scène à 14 ans.

Elle n'était pas seulement une chanteuse, mais aussi professeure de musique, ayant évolué au Conservatoire de Paris et à l'Académie Sainte-Cécile de Rome, toujours selon *Rezo Nòdwès*. Outre ses émissions radiophoniques, en sus d'exercer sa profession musicale à différentes écoles d'enseignement supérieur, c'est surtout à Sainte Trinité qu'elle a brillé. Selon un communiqué du Ministère de la Culture, elle laissera « *une empreinte indélébile dans la vie de nombreux mélomanes avec l'Orchestre Sainte Trinité* ».

Nos condoléances à sa famille, ainsi qu'à ses nombreux fanatiques. Que son âme repose en paix !

***Remer Fils Alexis est parti le 20 janvier**

C'est un condisciple, à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques, à Port-au-Prince, qui nous a appris que cet Achelois, qui habitait Ottawa, au Canada, nous a quittés vendredi dernier. Né le 28 décembre 1951, il venait à peine de couronner ses 71 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Sheila Denis, ainsi que les quatre filles du couple.

***Des tueries en série aux États-Unis**

Tandis que dans nos rangs, on parle de mort naturelle, un peu partout, aux États-Unis, des tueries spectaculaires devraient attirer l'attention des uns et des autres. Il est grand temps que la société exerce des pressions sur les parlementaires pour qu'ils confrontent les marchands de la mort qui s'opposent aux règlementations strictes pour freiner la violence des hors-la-loi.

La nouvelle série de massacres a débuté samedi soir, à Monterrey Park, une communauté majoritairement asiatique, dans le comté de Los Angeles, où un assaillant a abattu 11 personnes et blessé une dizaine d'autres, lors de la fête commémorative de la nouvelle année lunaire.

Quelque 12 heures plus tard, dimanche, la police, ayant eu des pistes, ont trouvé le véhicule identifié comme étant celui utilisé par le meurtrier, qui s'est logé une balle dans la tête avant qu'il ne soit maîtrisé. Selon les rapports de presse, il serait un Chinois âgé de 72 ans, du nom de Huu Can Tran, qui aurait une dent contre son ancienne épouse qu'il croyait être au festival.

À noter qu'après son premier forfait, toujours samedi soir, il avait dirigé une attaque contre un autre club, dans une autre communauté. Mais un jeune homme assez fougueux avait pu le désarmer.

Lors de la perquisition policière, chez le criminel, la police a trouvé un arsenal, y compris un fusil sophistiqué de calibre .308 et des centaines d'étuis de balles, en sus de munitions éparpillées partout. Assurément, les lobbyistes du port d'armes sans restriction et la NRA *(National Rifle Association)* feront face à une levée de boucliers.

***Hier, mardi 24 janvier, la violence s'est déclenchée dans l'état de Washington**

Il est rapporté que trois (3) personnes ont été abattus par balles à un magasin dans la communauté de Yakima, dans l'état de Washington. L'assaillant, un certain Jarid Haddock, âgé de 21 ans, s'est suicidé, avant que la police puisse lui mettre la main au collet.

Il ressort que les criminels sont de tout âge. Alors, la société a du pain sur la planche, si l'on entend combattre le fléau du port d'armes sans contrôle.

***Sur le plan politique, la question des documents classifiés fait tache d'huile**

Hier, mardi 24 janvier, c'est Mike Pence, l'ex vice-président de Donald Trump, qui est épinglé dans le dossier brûlant de documents étatiques désignés « *classifiés* ». Selon les rapports relayés par CNN et ABC News, les avocats de M. Pence ont trouvé une douzaine de documents datant de sa vice-présidence, qui ont été vite remis au FBI, le Bureau fédéral d'investigations. Il est dit que, vu ce qui était arrivé dans le cas du président Biden avec des documents classifiés retrouvés chez lui, les avocats de Mike Pence se sont empressés d'effectuer une fouille, en vue de clarifier la situation de leur client. Ils sont tombés sur des documents classifiés.

À *ABC News*, hier soir, on a vu la reprise d'une interview du journaliste vedette David Muir posant la question à Mike Pence : « *Aviez-vous aussi pris des documents classifiés en laissant Washington ?* » Et Pence de répondre : « *Oh, non !* » Voilà donc un voleur doublée d'un menteur.

***La situation se corse sur le front en Ukraine à la faveur d'une décision américaine**

Les États-Unis ont encouragé des pays comme l'Allemagne et la Pologne à fournir des tanks sophistiqués à l'Ukraine pour lui permettre de faire face aux troupes de Vladimir Poutine, qui ne fait qu'intensifier la guerre contre les Ukrainiens, tenant compte des défaites essuyées par les envahisseurs, au cours des 11 mois qu'a duré leur offensive, que M. Putin croyait qu'elle allait être une opération de 24 à 48 heures, lors de son déclanchement, dans la nuit du 23 au 24 février 2022. Est-on à la veille d'une guerre mondiale ?.

Pierre Quiroule II
25 janvier 2023
raljo31@ yahoo.com

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 9

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 10

ÉDITORIAL

Les mêmes acteurs, des visages différents, Haïti toujours en danger !

Après s'être vu infliger l'expérience du Parti haïtien tèt kale (PHTK), avec Joseph Michel Martelly et Jovenel Moïse, le pays, presque comme un seul homme, se prononce contre une répétition de celle-ci. Plus les promesses de changement se répètent, moins se profile à l'horizon le changement après lequel soupire le peuple haïtien, les acteurs internationaux n'ayant la moindre intention d'arrêter leur ingérence dans les affaires d'Haïti. Le dernier coup orchestré par le Premier ministre de facto, dans le cadre de son dernier accord signé avec quelques franges socio-politiques du pays — encore avec la complicité de la communauté internationale, — est motif de mobilisation citoyenne.

Endurant en permanence les graves méfaits des politiques gouvernementales des dix dernières années, la nation ne peut oublier à qui imputer les causes de ses déboires politico-sociaux, financiers et sécuritaires. Surtout aujourd'hui que les artisans de nos malheurs se remettent en piste pour répéter leurs politiques, surtout de cette dernière décennie. Dans la mesure où les pays représentés au sein du CORE Group, pilotés par le Département d'État, vérifient le bien-fondé de l'argument « *mesurer sur résultats* », ils doivent avoir de très bonnes raisons de retourner avec les stratégies ayant accouché du premier régime PHTKiste, avec Martelly, suivi de celui de son successeur, Moïse.

En effet, le constat est devenu plus qu'évident, ces dernières années qu'ont été révélées les manigances de Washington tirant les ficelles des représentants, en Haïti, des pays alliés des États-Unis, pour que soit mis en place des gouvernements fantoches, en la personne de Martelly et de Moïse, ainsi que les régimes intermédiaires. À noter que ce n'est pas pour rien que les deux premiers présidents PHTKistes, qui se sont succédés, Michel Martelly, en février 2011, et Jovenel Moïse, en février 2017, avaient reçu la bénédiction de leurs patrons, en dépit des actes criminels qui leur étaient reprochés. Le premier, un trafiquant de drogue reconnu, en sus d'avoir la réputation de toxicomane. Le second, quant à lui, a été élu président alors qu'il se trouvait sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, indiquant qu'il a été lié au commerce illicite. Voilà des acteurs idéaux pour apporter les changements recherchés au sein de la société haïtienne par les puissances tutrices.

Dès lors, quand le Dr Jack Guy Lafontant, Premier ministre de Jovenel Moïse, déclarait, avec arrogance, que l'équipe PHTKiste allait garder le pouvoir « *pour cinquante ans* », il parlait en connaissance de cause. Il savait que cette ambition démesurée, et foncièrement illégale du PHTK, ayant l'appui du « *Blanc* », pouvait surmonter toutes les oppositions qui allaient se déchaîner contre elle. Tout cela explique l'acharnement avec lequel ces pays membres du CORE Groupe, évoluant dans le sillage de Washington, ferment les yeux sur ses mille et une dérives, en sus de ses maintes violations de la Constitution haïtienne, même ses politiques qui font tant de torts au peuple haïtien.

Presque tous les Haïtiens, tant ceux de la mère patrie que les autres se trouvant en diaspora ne sont plus dupes par rapport au gangstérisme électoral orchestré par les pays donateurs d'Haïti, à travers l'organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États Américains (OEA) ainsi que d'autres entités diplomatiques installées dans le pays. Aussi, la communauté haïtienne se souvient-elle, d'heureuse mémoire, quels actes criminels ont amené, à la tête de l'Exécutif, un toxicomane doublé d'un trafiquant de drogue qui, lui-même s'autoproclame « Bandit Légal ». Pourtant, une telle opération a été planifiée avant d'être exécutée par la diplomatie des États-Unis, pays qui emporte la palme des poursuites judiciaires contre cette espèce, à travers le monde, mais surtout dans son arrière-cour, les États des Amériques et de la Caraïbe. D'ailleurs, Haïti a eu son lot de requêtes d'assistance judiciaire de la part du Département de la Justice américaine. Car, pas moins de vingt hauts gradés de la Police nationale, parlementaires et hommes d'affaires, sous l'administration d'Aristide, exécutant des ordres de celui-ci, dans le cadre de leurs relations avec les cartels de drogue d'Amérique du Sud, ont été extradés en Floride, pour la plupart. Inculpés pour leur participation à la réception, en Haïti, et au transport, vers l'Amérique du Nord, de tonnes de cocaïne, d'héroïne et de marijuana, ces derniers ont été jugés et trouvés coupables avant de purger leur peine de plusieurs années d'incarcération dans des prisons fédérales, aux États-Unis.

Voici un rappel, destiné aux uns et aux autres, inspiré de Cicéron évoquant la dernière résolution du Sénat romain remontant au deuxième siècle : «*Caveant consules ! Ne quid detrimenti res publica capiat* » (« *Que les consuls prennent garde ! Afin que la République n'éprouve aucun dommage*»). Assumant pleinement nos responsabilités patriotiques, nous nous faisons le devoir filial de diriger l'attention de nos sœurs et frères sur les fossoyeurs de la mère-patrie, pseudo Haïtiens et autres mercenaires étrangers, particulièrement aujourd'hui, avec Ariel Henry comme chien couchant, ils se préparent à infliger au peuple haïtien l'expérience électorale de 2010-2011.

En effet, le dernier acte d'Ariel Henry, dans l'exécution de son ultime forfaiture annoncée, avec la publication, dans le journal officiel de l'État (édition du 17 janvier), *Le Moniteur*, de l'arrêté relatif à la formation du Haut Conseil de la Transition (HCT), composé de la professeure, à la fois ex-première dame et ancienne sénatrice Mirlande Hyppolite Manigat, du pasteur Calixte Fleuridor et de l'homme d'affaires Laurent Saint-Cyr, confirme la répétition du complot ourdi par la communauté internationale ayant favorisé l'arrivée au pouvoir de Michel Martelly, et la nouvelle édition de cette expérience avec la participation de nouveaux acteurs haïtiens.

Bien que nous sachions les pays dits tuteurs d'Haïti capables de cynisme, au point d'encourager Ariel Henry à faire le nettoyage qu'ils souhaitent voir s'effectuer, au sein de l'administration publique, avant de créer les conditions de sa mise à l'écart, la méfiance qu'ils inspirent ne saurait nous convaincre d'aucune bonne volonté à l'égard de notre pays. Dès lors, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans leurs politiques, depuis l'installation de leur marionnette à la primature, voici bientôt vingt mois, des mises en place pour la continuité du PHTK au pouvoir.

Il faut également attirer l'attention sur les différentes interventions exprimées contre l'Accord du 21 décembre 2023 ayant donné naissance au «*Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes*», par lequel est engendré le HCT. Si des instances sociopolitiques se disent opposés à Ariel Henry, à cause de son incapacité à diriger le pays, de son incompétence, des accusations le liant au complot d'assassinat de Jovenel Moïse, en sus de l'inflation qui fleurit et l'insécurité omniprésente, à l'échelle nationale, qui sévit, mais surtout à la capitale; d'autres s'en prennent à son agenda visant à orchestrer des élections faites sur mesure. Une stratégie assurant l'objectif PHTKiste consistant à garder le pouvoir en otage de manière permanente, et qui conforte les politiques de changement de la société haïtienne, tel que l'entend la communauté internationale.

C'est, toutefois, rassurant de constater la prise de conscience quasi collective de nombreux patriotes révoltés contre les projets électoraux d'Ariel Henry coïncidant avec les objectifs de ses patrons. Cela veut dire que le Premier ministre de facto n'aura pas la partie belle, dans la concrétisation de ses rêves politiques, qui ne sont pas vraiment les siens.

Nonobstant les déclarations rassurantes de la communauté internationale, celles de Washington, en tout premier lieu, voulant faire croire qu'elle renonce à leur politique d'immixtion dans les affaires internes d'Haïti, notre pays reste toujours en danger d'ingérence politique étrangère, car ceux qui ont créé les conditions pour que le PHTK prenne le pouvoir, en 2011, se trouvent encore à pied d'œuvre, pour qu'il le garde en permanence. Les acteurs d'hier, d'ici et d'ailleurs, sont encore présents sur le terrain. Dans ce cas, les forces vives du pays doivent se multiplier par milliers pour faire échec au projet d'Ariel Henry se résumant dans l'Accord du 21 décembre 2022.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0765 ou
(509) 223-0765

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
15 Holt OR Canada
12213 Joseph Cossarini
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valleron
13 K Avenue Kléberg, 1er Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-26-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
373.00 US, pour six (6) mois
510.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville
State/État
Zip Code/Code Régional
Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 11

EDITORIAL

The same actors, different faces, and Haiti is still in danger!

After having been inflicted with the experience of the Haitian *Tèt Kale Party* (PHTK), or *Bald-Headed* party of the bald-headed Joseph Michel Martelly, then of a "Banana Man" called Jovenel Moïse, the citizens, almost in unanimity, are against a repetition of what's cooking up. The more the promises of change are repeated, the less the change that the Haitian people yearn for disappears in the horizon. For, the international actors have no intention of stopping their interference in the internal affairs of Haiti. The latest coup orchestrated by the de facto Prime Minister, as part of the recent agreement signed with some of the country's socio-political gangs- again with the complicity of the international community- is cause for total mobilization of the citizenry.

Enduring the serious misdeeds of governmental policies of the last decade, the nation cannot forget to whom to impute the causes of its political, social, financial and security setbacks. Especially now that the architects of our misfortunes are back on track to repeat the actions of their crippling policies which were amply refined in the last ten years. Insofar as the countries represented in the CORE Group, led by the State Department, verify the validity of the argument "measuring by results," they must have very good reasons to return to the strategies that gave birth to the first PHTK, *Bald Headed* regime of Martelly, the bald-headed guy, who was succeeded by Moïse.

It's more than obvious that in recent years Washington has been deeply involved in pulling the strings, in Haiti, of the representatives of its allied countries, so that puppet governments are put in place, in the person of Martelly and Moïse, as well as in the intermediate regimes. It should be noted that that the first two PHTK presidents, Michel Martelly, in February 2011, and Jovenel Moïse, in February 2017, had received the blessing of their bosses, despite their being accused of criminal acts. The first is a well-known drug trafficker, in addition to having the reputation of a drug addict. The second, on the other hand, was "elected" president while under an indictment for money laundering, indicating he was linked to the illicit trade. And these were considered the ideal actors to bring about the changes sought by the guardian powers in Haitian society.

Thus, it's understandable when Dr. Jack Guy Lafontant, Jovenel Moïse's Prime Minister, arrogantly declared that the PHTK team would remain in power "*for fifty years.*" He knew the facts, though secretly kept. He knew that, with the "White man's" support, they would overcome the most vehement opposition to their fundamentally illegal ambition. Indeed, the CORE Group of Western ambassadors in Port-au-Prince shamelessly followed the dictates of Washington, turning a blind eye to the multiple abuses committed by their protégés, including gross violations of the Haitian Constitution. The members of this diplomatic syndicate could care less about the harm done the Haitian people.

Almost all Haitians, whether in Haiti itself or in the diaspora, are no longer fooled by the electoral gangsterism orchestrated by Haiti's donor countries, through the United Nations (UN), the Organization of American States (OAS) and other diplomatic entities installed in the country. Also, there's no way for Haitians to forget the crimes committed when a drugg addict, tied to the drug traffickers was elevated to the top Executive post in the country. No one will convince us that such an operation was not planned long before it was executed by U.S. diplomacy. Meanwhile that same country appeared as leading the world in legal proceedings against the traffickers, especially in its backyard, in the States of the Americas and the Caribbean. In that light, Haiti has had its share of requests for judicial assistance from the U.S. Department of Justice. No less than 20 high-ranking members of the National Police, members of parliament and businessmen, under the Aristide administration, who were executing his orders related to the South American drug cartels, had been extradited to Florida. They were arrested by federal agents for their participation in using Haiti as intermediary in receiving tons of cocaine, heroin and marijuana destined to North America. Tried and found guilty, many served long sentences in U.S. federal jails.

Long ago, in the second century, Cicero's last resolution to the Roman Senate is applicable: *"Caveant consules! Ne quid detrimenti res publica capiat" ("Let the consuls beware! For the Republic must not be harmed").* Assuming fully our patriotic responsibilities, we must make it our filial duty to direct the attention of our sisters and brothers to the gravediggers of the motherland. Those pseudo-Haitians and the foreign mercenaries, their current partners, are warned about their obedient servant Ariel Henry, following orders. The latest act executed by this de facto Prime Minister is an ultimate forfeiture. We mean the publication, in the January 17 edition of the official State gazette *Le Moniteur,* the decree relating to the formation of the High Council of the Transition (HCT), composed of Professor Mirlande Hyppolite Manigat, formerly First Lady and senator; Pastor Calixte Fleuridor of the Protestant Federation, and businessman Laurent Saint-Cyr. It's a repetition of the conspiracy hatched by the international community to bring Michel Martelly to power, a new edition of that experience with the participation of new Haitian actors.

We know the cynicism of the so-called Haiti guardian countries, to the point of encouraging Ariel Henry to carry out some cleanup in the public administration, as they contemplate his eventual removal. Nonetheless, considering the distrust they inspire in us, there's no way to convince us that they envisage anything good for our country. How can we close our eyes on their policies during the past 20 months, since the installation of their puppet in the Prime Minister's post, who continued the PHTK tradition of a power grab?

We'll also draw attention to the various interventions expressed against the December 21, 2023 agreement that gave birth to the *"National Consensus for an Inclusive Transition and Transparent Elections,"* with the HCT as the ceenterpiece. Meanwhile, some important socio-political groups are opposed to Ariel Henry, because of his inability to lead the country, as shown by his incompetence and the accusations linking him to the plot to assassinate Jovenel Moïse. Many point to the unbridled inflation and the pervasive insecurity nationwide, but especially in the capital and its surroundings. Others attack his agenda to orchestrate elections tailor-made. A strategy to ensure the PHTK goal of having a permanent stranglehold on power, facilitating thereby the policies for the kind of change intended by the international community for Haiti.

It is, however, reassuring to note that the quasi-collective awareness of the patriots revolted against the electoral projects of Ariel Henry which coincide with the objectives of his bosses. All of this means that the de facto Prime Minister is running out of luck in realizing his political dreams which, after all, are not really his own.

Notwithstanding the reassuring declarations of the international community, those of Washington first and foremost, regarding not interfering in Haiti's internal affairs, they can't make Haitian patriots believe their lofty pronouncements. The country is still in danger of foreign political interference, because those who created the conditions for the PHTK to take power in 2011 are still working to keep things permanently so. The actors of yesteryears, from here and there, are still present on the ground. Therefore, the active forces of the country must be multiplied a thousandfold, to defeat Ariel Henry's project encapsulated in the December 21, 2022 agreement.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-Prince, Haïti
TÉL (509) 223-0787 ou
(509) 223-0765

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-371-6434
15 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Foldhelme, 1er Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$140.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 12

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 13

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE PLUS EN PLUS EMPÊTRÉE EN HAÏTI

L'intervention d'une force spéciale étrangère toujours hypothéquée

Des voix autorisées s'élèvent pour exposer les failles du projet...

Suite de la page 3

pour exercer leur autorité sur les zones occupées par eux. Selon Mme La Lime, la violence déchaînée par les gangs « *fait partie de stratégies bien définies conçues pour asservir la population et étendre les territoires qu'ils contrôlent* ».

La Police nationale débordée

Venue en aide au cri d'alarme du secrétaire général voulant impressionner les pays membres, par rapport à l'urgence du déploiement d'une force d'intervention militaire internationale spéciale, pour faire une plaidoirie en faveur de la Police nationale, Helen Meagher La Lime a déclaré celle-ci « *débordée* » par les gangs armés. Elle a continué pour dire la PNH « *n'a pas été en mesure, à elle seule, d'empêcher la montée alarmante de la violence des bandes organisées* »

Dans le rapport qu'elle a présenté, elle attire l'attention sur les ressources déployées par le gouvernement pour financer les actions des forces de l'ordre. Aussi expose-t-elle ainsi les faits. « *La Police nationale reste une priorité pour le gouvernement, avec une augmentation de près de 50 % de l'allocation budgétaire pour l'année en cours, à USD 162 millions $. La Police utilise les véhicules blindés qu'elle a achetés, et qui continuent d'arriver en Haïti, pour lancer des opérations contre les gangs, dont certaines ont plus de succès que d'autres. Mais l'enjeu reste de maintenir et de consolider les acquis après opérations*».

La vraie mission de Helen Meagher La Lime exposé

Entrée en plein dans sa plaidoirie en faveur de la PNH, qui donne l'impression d'être le socle de sa mission, Helen Meagher La lime a rapporté que « *Le consensus national et les sanctions sont deux développements importants qui*

Antonio Rodrigue, ambassadeur d'Haïti à l'ONU.

peuvent contribuer de manière significative à surmonter la crise et aider à atténuer des souffrances indicibles. Ils offrent une voie claire vers la démocratie et de la légitimité. Le troisième élément, qui renforcera à la fois la PNH et ces développements est le déploiement d'une force internationale spécialisée, comme demandé par le gouvernement en octobre. Cela doit encore se concrétiser ».

Mettant l'accent sur la nécessité du lancement de cette force militaire internationale, elle a souligné : « *(...) la réalité est que sans ce déploiement international, fonctionnant de manière intégrée avec la PNH, les effets très positifs du processus politique et des sanctions jusqu'à présent resteront fragiles et susceptibles d'être inversés. Les Haïtiens souhaitent massivement cette assistance, afin de pouvoir vaquer à leurs occupations quotidiennes en paix. La population vit dans la peur et n'es que trop consciente des forces de police* ».

L'ambassadeur d'Haïti à l'ONU tire la sonnette d'alarme

Si Mme La Lime s'est penchée sur l'urgence de l'intervention militaire étrangère, Antonio Rodrigue, ambassadeur d'Haïti, aux Nations Unies, quant à lui, a tiré la sonnette d'alarme, déclarant que l'heure ne doit plus être à la tergiversation et à l'indécision.

En effet, il a fait savoir : «*L'heure est grave, il nous faut beaucoup plus d'action, il n'y a pas de place pour la lassitude* ». Aussi a-t-il ajouté, dans la foulée : (...) « *sans sécurité, on ne peut prétendre à des élections honnêtes, transparentes et démocratiques* ».

Helen Meagher La Lime se félicite de l'Accord du 21 décembre

La cheffe du BINUH, qui ne s'est pas gênée d'afficher son rôle de pilote de l'Accord du 21, s'est félicitée, devant les membres de l'ONU, des avantages qui pourront sortir de cette structure. C'est pourquoi, elle dirige des signes du pied à l'intention d'autres organisations restées encore sur la barricade, ou celles qui n'affichent aucune volonté d'ajouter leurs noms à la liste jusqu'ici en place Aussi précise-t-elle : « *L'Accord n'est en aucun cas conclu, et il reste fondamentalement ouvert. Une série de tables rondes, qui incluront des discussions sur l'établissement d'une feuille de route électorale inclusive et d'un plan de sécurité nationale, offrent des opportunités à ceux qui sont intéressés, mais ne se sont pas encore engagés, à s'engager dans l'effort*».

Mise en garde au personnel de l'ONU en Haïti

Le jour même où Mme La Lime présentait son rapport sur Haïti, à l'ONU (New York), un avis attribué au Système international adressé au personnel régulier de celui-ci, l'invite à faire provision d'eaux et d'autres produits de première nécessité et d'en sécuriser une réserve pendant « *au moins quinze jours* ». D'aucuns pensent immédiatement que les dernières démarches du secrétaire général de l'ONU, au Conseil de sécurité, pourrait se concrétiser, faisant croire que cette force d'intervention militaire étrangère, dont ne cessent de parler les États-Unis et le Canada, sans jamais trouver une formule d'entente en vue de son déploiement, serait sur le point de devenir réalité.

En dépit de tout le bruit de bottes que Helen Meagher La Lime et le numéro 1 de l'ONU font entendre, l'unanimité reste encore à faire autour de ce projet. Car l'allié le plus proche des États-Unis, le Canada, semble être de moins en moins intéressé à faire partie d'une telle armée. C'est ce qu'a révélé Bob Rae, ambassadeur du Canada à l'O-

Helen Meagher La Lime, cheffe du BINUH.

NU, lors d'une récente intervention.

M. Rae dit ne pas encourager le gouvernement canadien à se lancer dans ce projet, car la donne a changé en Haïti. Selon lui, les raisons qui avaient porté le Premier ministre de facto haïtien à solliciter cette intervention militaire, ne sont plus les mêmes. De l'avis de Bob Rae, l'approvisionnement en carburants au Terminal Varreux a repris, car la voie d'accès au premier centre de stockage de produits pétroliers est dégagée; l'eau potable est également disponible et des équipements militaires, des véhicules achetés au Canada, ont été livrés, permettant à la Police nationale de mieux gérer la situation sécuritaire et de faire face aux gangs armées.

Nonobstant les arguments du diplomate canadien, contredisant le rapport du mardi 24 janvier de la cheffe du BINUH, il semble qu'Antonio Guterres continue d'avancer tête baissée dans le projet dit déploiement de force militaire spéciale internationale.

Il faut rappeler aussi que plusieurs pays, notamment la Russie, la Chine (disposant du droit de véto), et des États membres de la CARICOM prennent leurs distances, par rapport à cette initiative, évoquant l'illégitimité d'Ariel Henry pour adresser une telle demande à la communauté internationale.

C'est sans doute en raison d'un tel obstacle que Washington peine à trouver l'adhésion nécessaire pour rendre possible le lancement d'une force militaire internationale en Haïti.

L.J.

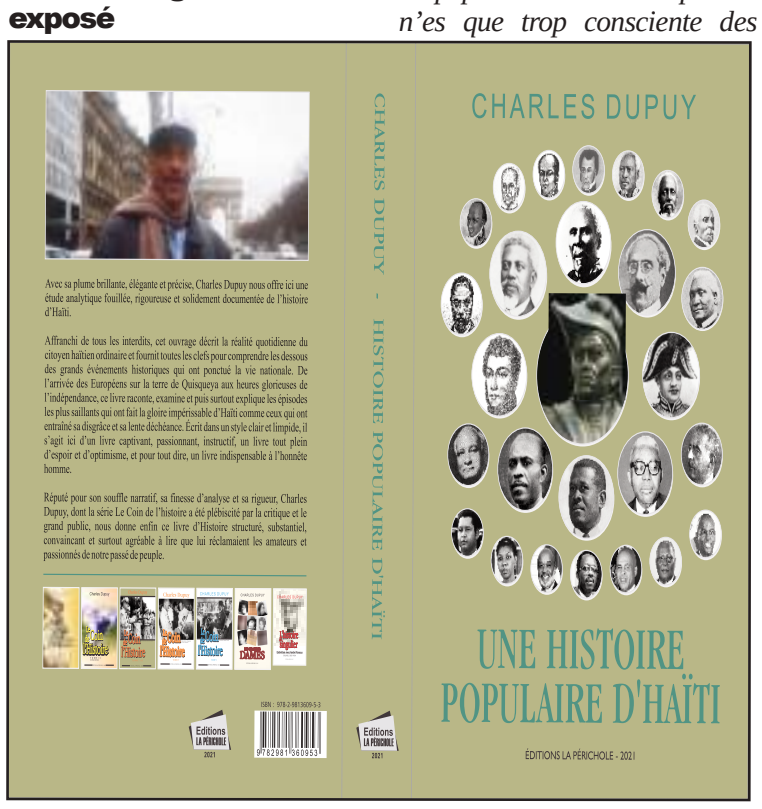

Moving Haiti Forward with Peace

By Lola Poisson

I had the opportunity to attend one workshop, a minimal portion of many workshops over a two-day period, a collaboration between some 16 Haiti-based organizations and in the diaspora. I cannot write about the summit per se because I could not attend it, due to technical difficulties, and I will not write about the workshop which I attended because it will not be representative of the summit. I am using this occurrence to comment on a couple of issues of interest to me, which are the possible "occupation" of Haiti by other countries, and the "gangsterism" in Haiti.

I am referring to a psychology summit held in Cap-Haïtien, on January 12 and 13, 2023. The principal organizers were Pascal Nery Jean-Charles (DFS/MScs/MA) President of the "Association haïtienne de Psychologie; Guerda Nicolas (PhD) outgoing President of "Rebati Sante Mental". There were other co-organizers and I want to mention the participation of Dr. Marie Lemy, PhD, a super positive valuable member of the Haitian professional community in New York.

The workshop I attended was conducted by Dr. Judite Blanc, PhD, adjunct professor at the Miami Miller School of Medicine. Dr. Blanc spoke about the need to utilize Psychology to establish peace in Haiti. Among the other presenters were also Dr. Ernest J. Barthélemy, a neurosurgeon and Chief of the Division of Neurosurgery at SUNY Downstate Health Sciences University in Brooklyn, New York, and Professor Bayyinah Bello, who began her professional career in the United States.

A total of close to 23 organizers and about 25 presenters, mainly all PhD's, made this summit possible. A wealth of knowledge, you will agree.

Reading the description of qualifications of organizers and presenters, one wonders how can we be talking about "occupation" of Haiti? How can a country, satiated of intelligence and talents, be

Pascal Nery Jean-Charles, DFS/Msc

occupied by outsiders, many of whom have no formal training, who know only how to hold a firearm to come on a mission to destroy our population? Let's, instead talk about a collaboration between Haitians, directed by Haitians local and diaspora with the assistance of outsiders in the form of training and financial support of the country's goal of establishing peace and moving forward.

Growing up in Haiti, there was no such thing as intergenera-

Judite Blanc, PhD

tional conflict. Parents and grandparents did what they had to do and we, children, benefited from it. The minority of "bad" children did receive their share of punishment but were not necessarily affected by the punishment. Our parents' social class did not affect our mental status or abilities. So many of us got to the very top of education or careers when our parents did not even know what a letter of the alphabet was! As we moved back and forth between Haiti and other countries, particularly the United States, we bring to Haiti indices reflecting characteristics of deep mental status. To say that mental illness does not exist in Haiti would be mental illness itself. I had visited "Bedette" in Haiti, a true visual experience of mental illness!

Although mention was made in the summit literature of the terms "social, socio-economic, sociology" I don't know how much was said about the gang problem in Haiti. I believe it is the most urgent "peace" issue to be resolved to allow strong and lasting participation in development of Haiti, especially on the part of members of the diaspora. Notwithstanding the heads of the gangs who are by no means poor,

Ernest J. Barthélemy, MD/MPH

the adhering little gang members are in it because of poverty, lack of fulfillment of their socio-economic needs. I believe there should be outreach to this group, both those already in and the potential recruits, to educate them and be provided the socio-economic assistance they need to reduce and eradicate the formation of gangs.

I don't want to sound repetitive, but I will refer to the words Union and Force, urging capable and conscientious Haitians in Haiti and in the diaspora, who can participate, to get together without hesitation and suspicion of each other, to make it happen. We cannot let Haiti go down the way it's going. We don't have to be refugees in other people's land forever. We need our country to go back to. We need "to be governed" by ourselves. We helped others and it's fine to receive help from others.

All in all, the literature, the participants, the announced program indicate that this was quite a helpful and highly rated project which, hopefully, will be repeated and supported. If you wish to contact the organizers, call either Pascal Nery Jean-Charles at 509-4785-5124 or Guerda Nicolas at 305-606-5717.

**MPA/MSW Lola Poisson is a long-time activist in the community and has represented Haiti well as the wife of Ambassador Raymond Joseph in Washington. She holds a Master's Degree in Public Administration from New York University (NYU) and a Master's in Social Work from the Silberman School of Social Work at Hunter College.*

LE RÉGIME DE TERREUR DES GANGS ARMÉS S'INTENSIFIE

Assassinats et kidnappings en hausse, des policiers pris pour cibles

Au moins quatre enlèvements par jour...

Suite de la page 1

dans cette logique. À celles-ci s'ajoutent les kidnappings, en hausse, à Port-au-Prince, visant à rançonner les victimes, en vue de mettre à flot leur caisse pour financer leur ultime opération.

En effet, les dernières statiques disponibles sur les opérations criminelles des malfrats, à la capitale seulement, font état de huit policiers tuées, dans l'espace de dix jours, dont trois ont trouvé la mort, suite à une attaque dirigée sur une patrouille menant une opération à Pétion-Ville. Auparavant, soit trois jours plus tôt, au moins deux autres policiers avaient péri lors d'un accrochage avec des hommes armés du gang dirigé par Ti-Makak, aux environs de La Boule 12 et de Thomassin 32. Une autre patrouille de la PNH avait aussi essuyé une attaque, au centre-ville de Port-au-Prince, dirigée sur elle par des bandits assimilés au gang de Village de Dieu ayant pour chef Izo. Selon des informations provenant de l'institution policière un membre de la patrouille a succombé à ses blessures et son cadavre a été emporté par les criminels. Blessé, un autre a été transporté à un centre hospitalier.

Selon M. Desrosiers, cette patrouille était tombée dans une embuscade tendue par les hommes de Vitelhomme.

Concernant les trois policiers tués à Pétion-Ville, le porte-parole de la PNH, Garry Desrosiers, intervenant sur une radio de la capitale, a révélé que les victimes ne participaient pas à une opération. Ils étaient en route, dit-il, afin de porter secours au parent d'un confrère qui se trouvait en difficulté. Il a précisé que trois policiers ont été tués, un autre «*porté disparu* », en plus d'un cinquième, qui a été blessé.

Il faut rappeler que deux autres policiers, qui se trouvaient à un poste de contrôle, à Carrefour-Feuilles, au centre-ville, avaient trouvé la mort, la semaine précédente. Des bandits armés, qui tentaient de détourner un camion chargé de marchandises, les avaient abattus avant qu'ils aient eu le temps de riposter.

Au cours du dernier week-end, la maison d'un policier à Canaan, au nord de la capitale, a été livrée aux flammes. Aucune information n'a, toutefois, été communiquée relative à une quelconque perte de vie.

Pierre Buteau.

Un ancien joueur de l'Aigle Noir parmi les victimes à Canaan

Sous le chapitre des assassinats, plusieurs personnes sont décédées, suite à une fusillade orchestrée à Canaan, sur la Nationale Numéro 1. Parmi les cinq victimes tuées se trouve Josué Jean-Pierre, ancien joueur de l'Aigle Noir.

Les malfrats ont, par ailleurs, incendié plusieurs maisons, faisant des sans-abris de plusieurs familles, qui sont privées de leurs biens, ignorant où donner de la tête.

Les kidnappings se multiplient

Les bandits armés, qui se spécialisent dans l'enlèvement contre rançon, ont intensifié leurs activités, dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, ces derniers jours.

L'ultime enlèvement en date est celui de Pierre Buteau, ancien ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (ENFP).

Le professeur Buteau a été enlevé, très tôt, en sa résidence, à Thomassin 32, commune de Pétion-Ville, le mardi 24 janvier. Arrivés tôt, dans la matinée, d'aucuns disent à 5 heures du matin, les bandits sont repartis avec lui dans sa propre voiture.

Le professeur est également membre de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et d'archéologie.

Aucune information n'est encore disponible, en ce qui concerne la rançon demandée pour libérer cet otage.

Le lundi 23 janvier, une personne a été enlevée, au Bicentenaire, encore au centre-ville de Port-au-Prince. Il s'agit de Chériza Orza, entraîneuse de football de jeunes. Aucune précision n'a été donnée quant à la rançon exigée pour sa libération.

Au cours du week-end écoulé, un pasteur non identifié et son épouse ont été enlevés, dans la zone de Carrefour-Feuilles, au moment où ils se rendaient à l'église.

Rappelons que Helen Meagher La Lime, cheffe du BINUH, présentant son rapport sur l'insécurité en Haïti, devant le Conseil de sécurité, a fait savoir que le phénomène du kidnapping s'est aggravé encore plus. Puisque, dit-elle, en moyenne quatre victimes d'enlèvement par jour sont répertoriées.

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 15

LE DÉPLOIEMENT DE LA FORCE SPÉCIALE INTERNATIONALE EST-IL PRÊT ?

Il semble que l'Equateur ait répondu à l'appel...

Biden se frotte les mains de satisfaction...

Suite de la page 1

ces mêmes milieux diplomatiques, on laisse croire que, amener un pays comme l'-Équateur, État latino-américain pas nécessairement proche des Américains, à accepter de tirer l'administration Biden de l'embarras de ce déploiement militaire étranger, en Haïti, n'est rien de moins qu'un miracle. Cela laisse croire que les diplomates américains ont réussi à séduire les autorités équatoriennes pour qu'elles s'embarquent dans ce train que la majorité des pays invités ont refusé d'entrer.

En tout cas, tout porte à croire que les Équatoriens, qui affichaient une attitude indépendante, par rapport à Washington, ont trouvé de bonnes raisons de porter leur collaboration à ce niveau avec Joe Biden.

Du point de vue militaire, l'Équateur est le pays de l'Amérique latine ayant le plus de bonnes relations avec Haïti, pour avoir accueilli plusieurs militaires haïtiens, à l'École militaire supérieure Eloy Alfavo, à Quito, y compris Guy Philippe et Dimitri Hérard. Selon toute vraisemblance, les Américains misent sur les bonnes relations potentiellement exploitables entre les militaires équatoriens et des policiers haïtiens, dont certains sont des anciens cadets formés dans ce pays pourront accueillir, à leur tour, les militaires équatoriens.

Les premières fuites concernant le déploiement éventuel de militaires équatoriens en Haïtien ayant fait le tour de certains milieux diplomatiques, en Haïti, à New York et à Washington, elles finiront par gagner d'autres zones diplomatiques.

Dans cet ordre d'idées, il faut se garder de repousser l'information publiée dans le journal *Barbados Today* évoquant la création d'un Plan Marshall pour Haïti, et invitant le gouvernement barbadien a en prendre l'initiative. Il y a une possibilité qu'une telle idée aurait été lancée par Washington, dans le cadre du déploiement de cette force spéciale internationale dont le leadership serait assumé par l'Équateur.

Il faut se demander aussi si l'ambassadeur canadien aux Nations Unies, Bob Rae, qui dit avoir déconseillé l'administration Trudeau d'éviter de s'engager dans ce projet d'intervention de troupes étrangères en Haïti, n'a pas tenu ces paroles rien que pour éloigner l'opinion haïtienne du « *projet Équateur* » des États-Unis.

D'autre part, il se répète, dans certains milieux diplomatiques, à Port-au-Prince, que le déploiement de forces militaires internationales annoncé ne se fera pas au bénéfice d'Ariel Henry qui, dit-on, dans ces mêmes milieux, « *il devrait être mis hors d'état de se retrouver au pays à l'arrivée de ces troupes internationales* ».

De toute évidence, il semble se tramer quelque chose pour que soient réunies les conditions établies par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de mettre fin à l'empire des gangs en Haïti.

N.W.

Jounal 25 janvier - 1er février 2023.qxp_HO 1/25/23 3:48 AM Page 16

Sports

UNE FOOTBALLEUSE HAÏTIENNE BRILLE DE MILLE FEUX EN EUROPE

Melchie Daëlle Dumornay (Corventina), la fierté de tout un peuple, désormais Lyonnaise

Par Ricot Saintil

Le pays doit une fière chandelle au football haïtien, il le doit à la Fédération Haïtienne de football, au docteur Yves Jean-Bart (Dadou), aux entraîneurs de l'académie « Camp Nous », à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, ont contribué à faire de Melchie Daëlle Dumornay, la joueuse exceptionnelle, qu'elle est aujourd'hui. Corventina, de son nom d'artiste du ballon rond, vient de signer un contrat de trois ans dans la plus grande équipe féminine au monde, l'Olympique Lyonnais. Arrivée en France en 2021 au Stade de Reims, la pépite haïtienne s'est imposée comme une joueuse incontournable de son club. Convoitée par les plus grandes écuries européennes, c'est, finalement, l'équipe de référence du football féminin, l'Olympique lyonnais, qui a signé la perle haïtienne.

Née à Mirebalais, le 17 aout 2003, Melchie a commencé à jouer au football dans la rue. Elle ne faisait pas attention ni au sexe, ni à l'âge des joueurs et joueuses avec lesquels elle tapait au ballon à son jeune âge. Elle avait le jeu dans la peau. Son talent ne laissait personne indifférent. Un jour, pendant qu'elle s'amusait avec les garçons de son quartier, elle tapait dans l'œil de l'entraîneur Josaphat, qui l'a amenée à Port-au-Prince pour être vue par les responsables de la Fédération haïtienne de football (FHF). Impressionnante, dès son premier match, sous les regards des entraîneurs de la FHF, Melchie a été recrutée pour faire partie du programme d'élite de l'Académie Camp Nous.

Elle a marqué de son empreinte toutes les compétitions de jeunes auxquelles elle a participé. Les prestations de Corventina, depuis plusieurs années, avec les sélections haïtiennes féminines de jeunes, notamment (U17, U20) et la sélection senior, ne laissaient plus de doute sur sa capacité à évoluer au plus haut niveau en Europe. Elle était mineure, au moment où l'Ogre lyonnais (France) voulait avoir ses services. Plusieurs autres équipes convoitaient la possibilité d'engager Melchie pour son talent exceptionnel, et surtout ses exploits individuels pendant sa jeune carrière. Ses performances avec l'AS Tigresse, dans le Championnat féminin, sont incroyables. En 2019, elle avait planté 24 buts en 9 rencontres. Avec les sélections nationales de jeunes, ses prestations sont majuscules. En 2017, avec les U17, elle avait inscrit 18 buts en 10 rencontres, avec les U20, en 2018, 26 buts en 15 rencontres. Ballon d'or Concacaf (U17) 2018, Soulier d'or Concacaf 2020, Melchie a écrit l'une des plus belles pages de l'histoire du football féminin en Haïti. Sa réussite au plus haut niveau, en Europe, ne laisse aucun doute.

Melchie Daëlle Dumornay.

En France, elle s'est taillée une place de choix au sein de l'équipe de Reims. Elle enchaîne les nominations et décroche pas mal de distinctions, destinées aux jeunes joueuses de son âge. Sa dernière distinction individuelle est le titre de meilleure joueuse du mois de décembre de la D1 Arkema, en France. À quelques mois de la fin de son contrat avec le club de Reims, l'Olympique lyonnais, qui la surveillait de près, l'a recrutée pour les trois prochaines saisons, soit jusqu'en 2026.

Pour Corventina, c'est la concrétisation d'un rêve d'enfant. « *Je suis très contente d'arriver à Lyon, ça a toujours été mon rêve, c'était mon rêve de porter le maillot de l'Olympique lyonnais, j'ai hâte de pouvoir commencer pour aider l'équipe à gagner* », a-t-elle déclaré, d'entrée de jeu. Questionnée sur son passage, en 2018, au centre d'entrainement de l'OL, Corventina parle d'une expérience unique, qui a changé sa vie, et qui lui a donné envie de rejoindre l'OL. « *Je rejoins l'OL, parce que c'est un grand club, et aussi c'était mon rêve de jouer dans un grand club et pouvoir être parmi les meilleurs* ». A-t-elle renchéri.

Selon cette footballeuse exceptionnelle, ce n'est pas la consécration ultime, elle croit pouvoir aller encore plus loin, en décrochant les titres les plus prestigieux, tel le « *Ballon d'or féminin*». La native de Mirbalais, qui ne jure que par le travail, est impatiente de retrouver ses nouvelles coéquipières pour commencer à écrire cette nouvelle page d'histoire de sa carrière. En attendant, elle se donne à fond au sein du club de Reims auquel, elle sera éternellement reconnaissante de lui avoir permis de déposer ses valises en France, dans la D1 Arkema.

La signature de Corventina, à Lyon, est, avant tout, le résultat de la volonté d'un homme, le Dr Yves Jean-Bart. Membre fondateur des Tigresses-Tigers, il a pris sous ses ailes le football féminin en lui faisant franchir un cap. Pour lui, c'était un véritable sacerdoce, ayant consacré sa vie à la cause du football féminin, en lui faisant atteindre des sommets inimaginables. Le pays lui doit une fière chandelle. Aux entraîneurs du Ranch de Croix-des-Bouquets, aux coéquipières de Melchie, aux journalistes qui ont consacré leur micro, et leur plume pour vanter les mérites de Corventina, le pays leur doit une fière chandelle.
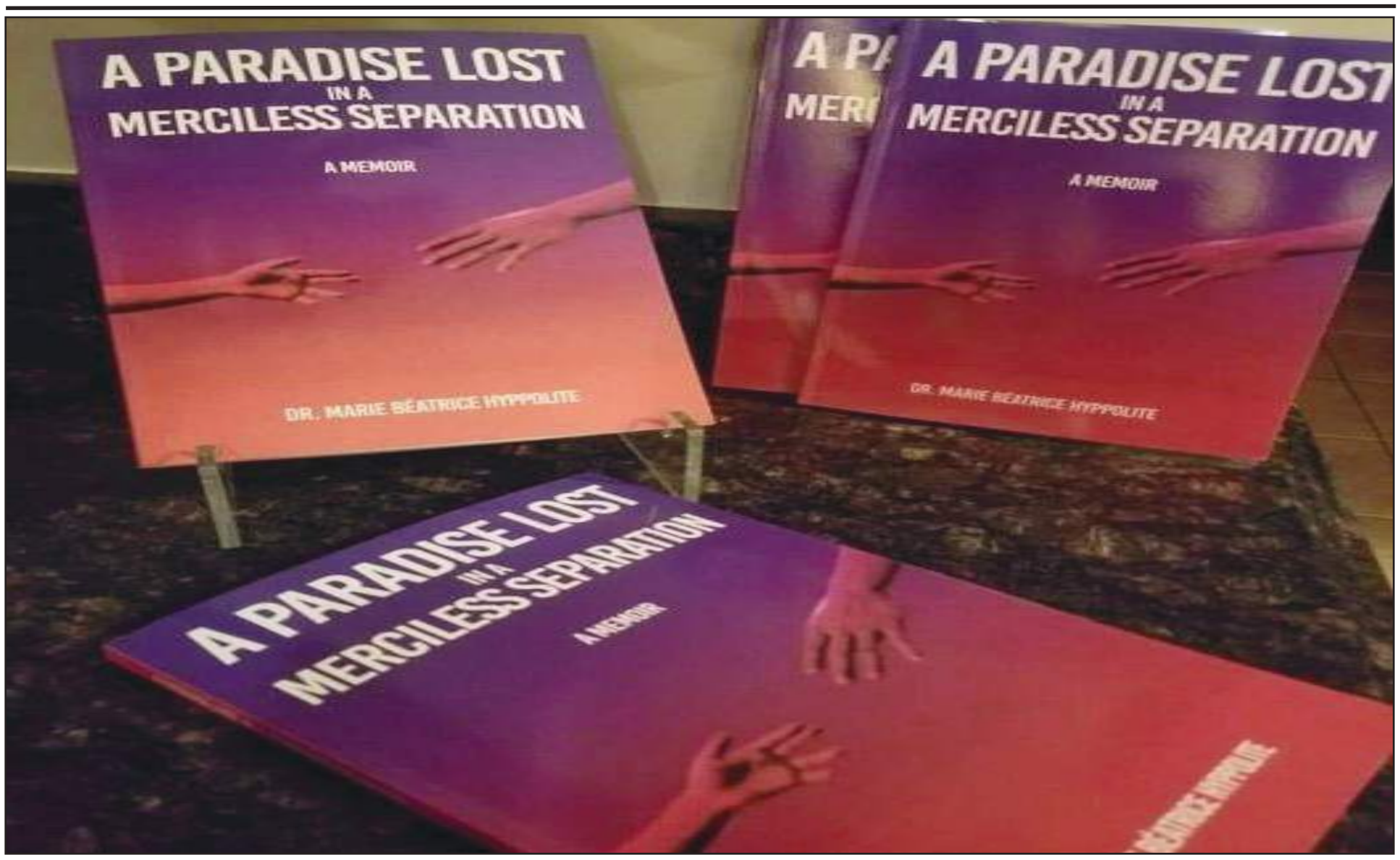
R.S.